



Ville du Grand Sudbury  
**Plan du système des services  
d'apprentissage et de garde des  
jeunes enfants 2024-2025**



## Reconnaissance des terres

Le Grand Sudbury se situe sur les terres régies par le Traité Robinson-Huron, c'est-à-dire les terres ancestrales des peuples Atikameksheng Anishnawbek, lesquels comprennent deux Premières Nations et plusieurs organismes autochtones urbains. Nous reconnaissons les engagements pris par nos partenaires autochtones à collaborer avec la Ville du Grand Sudbury dans le but de livrer des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants de haute qualité afin de contribuer au développement sain des enfants dans notre communauté.

La Ville du Grand Sudbury s'est engagée à mettre en œuvre les recommandations formulées dans les Appels à l'action de la Commission de vérité et de réconciliation du Canada, y compris offrir au secteur de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants des possibilités d'apprentissage professionnel sur les enseignements et les pratiques autochtones et accroître l'offre d'espaces d'apprentissage et de garde des jeunes enfants adaptés à la culture<sup>1</sup>.

# Table des matières

Lettre du directeur et de la gestionnaire des Services aux enfants .....	2
<b>Partie 1 : Planification du système de services .....</b>	<b>4</b>
Planifier le système pour les enfants et les familles .....	4
Mandat des Services aux enfants .....	5
Financement et dépenses des Services aux enfants .....	6
Élaboration du plan de système et engagement.....	7
<b>Partie 2 : L'apprentissage et la garde des jeunes enfants dans le Grand Sudbury .....</b>	<b>9</b>
Priorité 1: Accès .....	9
Priorité 2 : Équité et sensibilité .....	16
Priorité 3 : Abordabilité.....	18
Priorité 4 : Qualité et inclusion .....	21
<b>Partie 3 : Consultation communautaire .....</b>	<b>27</b>
Consultation des intervenants – Partenaires communautaires.....	27
Groupes de discussion des participants aux Centres ON y va .....	29
Connaître nos chiffres .....	29
Consultation des intervenants – Parents et familles .....	30
<b>Partie 4 : Résultats .....</b>	<b>31</b>
1.0 Accessibilité .....	31
2.0 Équité et sensibilité .....	33
3.0 Abordabilité .....	34
4.0 Qualité et inclusion .....	35
<b>Conclusion .....</b>	<b>37</b>
<b>Annexe .....</b>	<b>38</b>
Accessibilité.....	38
Équité et sensibilité .....	41
Abordabilité .....	45
<b>Références .....</b>	<b>48</b>

# Lettre du directeur et de la gestionnaire des Services aux enfants

Au nom de l'équipe des Services aux enfants, nous sommes ravis de partager avec vous notre Plan du système des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants de 2024-2025. En tant que gestionnaire de système pour la Ville du Grand Sudbury, nous utiliserons ce plan comme une feuille de route communautaire afin d'offrir un système de services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants juste, souple et de haute qualité qui est accessible et abordable pour toutes les familles.

Ce plan de système a été élaboré avec une grande participation de la part de la communauté et des partenaires. Toutes les quatre séances de planification stratégique ont inclus une contribution des familles, des fournisseurs de services, des conseils d'administration, des partenaires communautaires et des conseils scolaires partenaires. Elles se sont fondées sur les documents d'orientation fournis par le ministère de l'Éducation sur la petite enfance, la garde d'enfants, les programmes pour l'enfant et la famille et l'engagement de l'Ontario envers la réconciliation avec les peuples autochtones Cheminer ensemble. De plus, la planification a compris une analyse exhaustive des données du système de services local recueillies au moyen de groupes de discussion communautaires et de sondages, ainsi que des données extraites des plans précédents. Ensemble, ces renseignements ont permis une bonne compréhension des forces et des possibilités dans la communauté alors que nous mettons au point un système de services qui appuient les enfants et les familles par l'entremise des programmes d'apprentissage et de garde des jeunes enfants disponibles dans nos collectivités.

Depuis la publication de notre dernier plan de système, d'importants progrès ont été réalisés dans notre secteur, à la fois sur les plans social, politique, économique et culturel. En mars 2020, la pandémie de COVID-19 a entraîné la fermeture en masse des lieux de travail et des services partout au pays et les gouvernements ont dû formuler des interventions en temps réel. Parmi les premiers services à fermer leurs portes figuraient les écoles et les services de garde d'enfants, créant un manque de soins

pour les parents. Les mesures de santé publique mises en œuvre ont eu de graves répercussions sur le revenu familial et sur les réseaux sociaux en place pour favoriser le bien-être des enfants et des familles dans notre communauté. De nombreux services de garde d'enfants ont dû fermer leurs portes temporairement ou ont dû réduire la taille de leurs groupes, entraînant une réduction considérable des revenus. Ces services de garde d'enfants ont mis plusieurs années à se rétablir.

Nous partageons avec vous le Plan du système des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants de 2024-2025 de la Ville du Grand Sudbury durant une période charnière pour les services de garde d'enfants agréés en Ontario, le Système pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants (SPAGJE) offrant aux familles un accès à des solutions de garde d'enfants agréées plus abordables et de haute qualité, réduisant les frais de garde d'enfants jusqu'à l'atteinte d'un tarif moyen de 10 \$ par jour d'ici 2025-2026, accroissant le nombre de places dans les services de garde, appuyant la main-d'œuvre du secteur de la garde d'enfants et favorisant des services de garde d'enfants inclusifs. Ces annonces représentent des progrès positifs et le présent plan de système orientera l'important travail qu'entreprendront les Services aux enfants dans le but de réaliser ces objectifs pour les enfants et les familles qui habitent dans notre communauté.

Le travail étant accompli à l'échelle de notre secteur de la petite enfance cadre avec la vision stratégique de la Ville du Grand Sudbury d'être un centre d'excellence et d'occasions – une collectivité dynamique de communautés vivant ensemble. Le présent plan se fondera sur les réussites de notre système d'apprentissage et de garde des jeunes enfants, tenant compte des lacunes ayant été cernées et offrant le soutien nécessaire pour aider les enfants, les familles et notre communauté aujourd'hui et demain.

## Réalisations du système de 2019 à 2023



Les investissements de la Province dans le secteur de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants ont augmenté de plus de **trois milliards** de dollars de 2017 à 2020, ce qui représente plus de deux fois les sommes des nouveaux transferts fédéraux prévus par les ententes bilatérales. Cela porte les dépenses totales au Canada à **14,9 milliards de dollars**.



En 2021, le gouvernement fédéral a annoncé la mise sur pied du Système pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants (SPAGJE), prévoyant un investissement de **30 milliards de dollars** pour l'expansion des services de garde d'enfants et la réduction des frais de garde jusqu'à une moyenne de **10 \$ par jour** sur une période de cinq ans pour tous les enfants de 5 ans et moins et leurs familles.



Le nombre total de places dans les services de garde d'enfants a augmenté de **plus de 267 places** depuis 2018.



Le nombre de services de garde d'enfants à domicile agréés a **augmenté de 14 foyers** depuis 2018.



En partenariat avec les exploitants des services de garde d'enfants, les Services aux enfants ont livré des services de garde d'enfants d'urgence durant les fermetures dues à la pandémie de COVID-19 à **957 enfants** de travailleurs essentiels.



Les frais de garde moyens pour un programme pour poupons en 2023 se chiffraient à **26,98 \$ par jour**, ce qui est une réduction par rapport à **57,11 \$ par jour** en 2021, permettant aux familles d'économiser plus de 7 500 \$ par année.



Le pourcentage d'employés à temps plein étant des éducateurs de la petite enfance inscrits (ÉPEI) qui œuvrent dans une garderie agréée est de **54 %** (une hausse comparativement à 49 % en 2018).



Le salaire horaire médian des ÉPEI en 2023 se chiffrait à **26,14 \$ l'heure** (une hausse de 30,7 % depuis 2018).

# Partie 1 : Planification du système de services

## Planifier le système pour les enfants et les familles

Partout en Ontario, le ministère de l'Éducation affecte des gestionnaires de système de services (GSS) aux municipalités régionales et aux districts dans le but de livrer des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants au sein de leurs communautés. Comme le stipule la *Loi de 2014 sur la garde d'enfants et la petite enfance*, les gouvernements municipaux sont obligés d'assumer le rôle de GSS et la Province conserve le pouvoir de fixer des normes d'ensemble concernant l'octroi de permis, les inspections de santé et de sécurité, la taille maximale des groupes, les niveaux de dotation, les qualifications du personnel, les salaires et les exigences en matière de formation<sup>iii</sup>.

À l'échelle provinciale, le ministère de l'Éducation supervise le système d'apprentissage et de garde des jeunes enfants en Ontario en offrant un financement global et une orientation politique. Le gouvernement provincial reconnaît que les communautés locales ont des besoins, des défis, des forces et des priorités qui varient au chapitre des enfants et des familles. Afin de procurer un système souple qui cerne les besoins locaux et y répond, la planification du système d'apprentissage et de garde des jeunes enfants est assurée à l'échelle municipale par les Services aux enfants de la Ville du Grand Sudbury.

Les GSS sont responsables de l'élaboration des plans de système et de l'établissement des politiques opérationnelles locales, ainsi que de l'administration de l'aide financière aux fournisseurs de services au nom de la Province. Les GSS sont également responsables, en partenariat avec les fournisseurs de services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants, de la collecte de données sur les services offerts et de la reddition de compte auprès des bailleurs de fonds sur les résultats des programmes et l'attribution des fonds.

La Province et les municipalités se partagent le financement des services de garde d'enfants en Ontario, selon une formule révisée pour la dernière fois en 2019-2020 qui tient compte des données démographiques, des indicateurs du coût de la vie, des niveaux de service existants et des plans d'expansion<sup>iv</sup>.



## Mandat des Services aux enfants

Au sein de la Ville du Grand Sudbury, les Services aux enfants assurent la livraison de services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants dans le cadre de son rôle à titre de gestionnaire de système de services (GSS). Sous la direction des Services aux enfants, l'on compte 16 organismes à but non lucratif qui reçoivent des fonds provinciaux par l'entremise du ministère de l'Éducation dans le but de livrer des programmes d'apprentissage et de garde des jeunes enfants. Le rôle des Services aux enfants comprend les fonctions suivantes :

- **Répartition des fonds et des ressources** – Gérer la répartition locale des fonds et des ressources en respectant les priorités du système et en assurant la reddition des comptes pour les fonds publics.
- **Apprentissage professionnel dans la communauté** – Procurer des occasions de renforcement des capacités et appuyer les fournisseurs de services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants en offrant des activités d'apprentissage professionnel sur des sujets clés, comme le leadership, la qualité, les approches pédagogiques, le fonctionnement des conseils d'administration, l'élaboration de politiques, ainsi que les pratiques financières et commerciales.
- **Livraison directe des services** – Assurer directement le fonctionnement du programme d'aide financière pour les services de garde d'enfants.
- **Amélioration de la qualité** – Livrer directement des soutiens à l'amélioration de la qualité au sein du système d'apprentissage et de garde des jeunes enfants et contrôler les approches de qualité en vue de favoriser l'amélioration continue de la qualité à l'échelle du système.
- **Surveillance et responsabilité** – Superviser les fournisseurs de services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants en les surveillant et en contrôlant leur respect de l'entente de financement conclue individuellement et de leurs obligations concernant la prestation des services.
- **Planification du système** – Élaborer un plan de système de services pour réaliser les priorités provinciales et répondre aux besoins communautaires avec l'aide des fournisseurs locaux de services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants<sup>v</sup>.





## Financement et dépenses des Services aux enfants

### Budget de 2024 des Services aux enfants

Fonctionnement des services de garde d'enfants (ministère de l'Éducation)	21 082 595 \$
Accord sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants (Canada/Ontario)	1 852 751 \$
Système pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants (SPAGJE)	21 361 386 \$
Centres pour l'enfant et la famille ON y va	3 799 053 \$
Programme de sensibilisation culturelle	117 260 \$
Contribution municipale	2 047 989 \$
<b>BUDGET TOTAL DE 2024</b>	<b>50 261 034 \$</b>

Le budget de fonctionnement des Services aux enfants provient de deux sources principales : le ministère de l'Éducation et la Ville du Grand Sudbury.

En 2024, 96 % du budget des Services aux enfants (à savoir 48,2 millions de dollars) provient du ministère de l'Éducation; ces fonds doivent assurer le financement et la livraison des services aux enfants et aux familles dans le Grand Sudbury.

Plus de la moitié des fonds provinciaux (soit 56 %) sont réservés à des programmes précis ou à des fins spéciales, y compris le Système pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants (SPAGJE), les programmes d'apprentissage et de garde des jeunes enfants, les Centres pour l'enfant et la famille ON y va, la sensibilisation culturelle et l'augmentation salariale. Le reste des fonds (soit 43 %) sont consacrés au fonctionnement des services de garde d'enfants; la municipalité a la discrétion et la souplesse financière de distribuer ces fonds en réponse aux besoins locaux.

En 2024, la Ville du Grand Sudbury contribue pour 2,05 millions de dollars au budget total des Services aux enfants. Cette somme représente la contribution requise au partage des coûts prévue par les lignes directrices du ministère de l'Éducation. Les fonds sont issus du revenu annuel provenant des impôts et du revenu en intérêts.

## Budget des Services aux enfants – Dépenses

### Allocations flexibles en fonction des besoins communautaires :

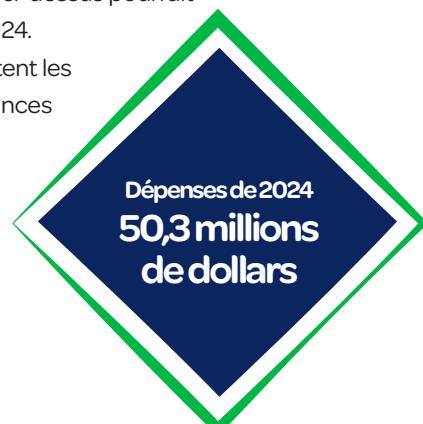
Aide financière pour les services de garde d'enfants	(3,8 M\$)
Financement de base des services de garde d'enfants – Subvention de fonctionnement général	(10 M\$)
Inclusion des besoins particuliers	(2,7 M\$)
Administration	(1,9 M\$)
Élaboration de programmes et soutien aux programmes	(2,4 M\$)
Renforcement des capacités / Perfectionnement professionnel	(100 000 \$)
Santé et sécurité	(1 M\$)

### Allocations fixes prescrites par le ministère de l'Éducation :

Augmentations salariales dans la province	(2,7 M\$)
Centres pour l'enfant et la famille ON y va	(3,8 M\$)
Sensibilisation culturelle	(117 000 \$)
Système panafricain d'apprentissage et de garde des jeunes enfants (SPAGJE)	(21,4 M\$)
Équité salariale	(337 000 \$)

La municipalité a demandé des fonds additionnels pour les questions émergentes couvertes par le SPAGJE. La somme indiquée ci-dessus pourrait changer si la demande est approuvée pour 2024.

Les dépenses énumérées ci-dessus représentent les prévisions semestrielles fondées sur les tendances actuelles et historiques. Le ministère de l'Éducation vise à adopter une nouvelle formule de financement le 1<sup>er</sup> janvier 2025.



## Élaboration du plan de système et engagement

Le système de la petite enfance dans le Grand Sudbury livre des programmes et des services de soutien aux enfants et aux familles qui travaillent en collaboration en vue de réaliser les priorités stratégiques établies chaque année par les Services aux enfants.

Dans le Grand Sudbury, le système de la petite enfance comprend une vaste gamme de services offerts par nos partenaires :

- 19 organismes d'apprentissage des jeunes enfants exploitant 73 centres de services de garde d'enfants, 30 foyers agréés et 18 Centres pour l'enfant et la famille ON y va et sites d'accès;
- quatre conseils scolaires offrant plus de 50 programmes de maternelle et jardin à temps plein;
- deux collèges communautaires livrant des programmes postsecondaires d'éducation de la petite enfance, qui, en conjonction avec la Ville et d'autres organismes, offrent des possibilités d'apprentissage professionnel aux professionnels de la petite enfance;
- des soutiens, comme le programme d'aide financière pour les services de garde d'enfant, Bébés en santé, enfants en santé, les programmes de formation au rôle de parent et les programmes d'alimentation et de sécurité;
- des services spécialisés pour les enfants ayant des besoins particuliers, y compris le programme de soutien à l'inclusion dans les services de garde d'enfants, les programmes préscolaires d'orthophonie, de développement des enfants et de santé mentale des enfants;
- des organismes de services autochtones et francophones.

Les enfants et les familles dans le Grand Sudbury ont accès à tout un mélange de programmes et de services, lesquels sont livrés par de nombreux organismes. Un système de la petite enfance efficace est bien plus que les programmes et les services individuels trouvés dans les limites de la ville – il s'agit plutôt d'un réseau complet et coordonné de services et de soutiens de haute qualité qui répondent aux besoins généraux en matière de santé et de développement des enfants et de leurs familles. La mise sur pied de ce système exige des efforts à rallier des partenaires clés auprès des gouvernements, des conseils scolaires et des organismes communautaires.

## Rôle des tables de planification communautaire

Depuis 1999, les Services aux enfants de la Ville du Grand Sudbury travaillent avec des partenaires, par l'entremise du [Réseau de planification de la petite enfance \(RPPE\)](#) (autrefois appelé le Réseau de planification des familles du Sudbury), de l'Équipe de direction exécutive de la petite enfance (autrefois appelée le Comité des leaders communautaires de l'apprentissage des jeunes enfants) et d'autres groupes, dans le but de mettre sur pied un système qui desservira avec grande efficacité les enfants et les familles du Grand Sudbury.

Bien que les Services aux enfants soient les premiers responsables de la livraison d'un système de la petite enfance de haute qualité, un tel système ne sera créé qu'en partenariat avec le RPPE et l'Équipe de direction exécutive, lesquels représentent plus de 30 organismes desservant les enfants et les familles.

Le RPPE a été mandaté par le ministère de l'Éducation de jouer le rôle de table de planification communautaire de la petite enfance en vue de favoriser une planification collaborative des programmes, de renforcer les partenariats et d'accroître la sensibilisation du public aux programmes et aux initiatives de la petite enfance. La portée de la planification pour ce réseau comprend la continuité des services et des soutiens pour les enfants de 12 ans et moins et leurs familles. Le réseau compte une représentation des services de garde d'enfants, des Centres pour l'enfant et la famille ON y va, des ressources pour besoins particuliers, de la maternelle et jardin à temps plein, des services de santé publique, des services de santé mentale pour les enfants, des services de protection de l'enfance, des services préscolaires d'orthophonie, des services pour l'autisme, des services autochtones et des services francophones.

En 2023, le RPPE a mené à bien un processus de planification stratégique en vue d'orienter le plan de 2024 à 2029. Nous avons incorporé les principes directeurs issus du processus de planification du RPPE dans le Plan du système des services selon les besoins.

### Groupes de travail communautaires

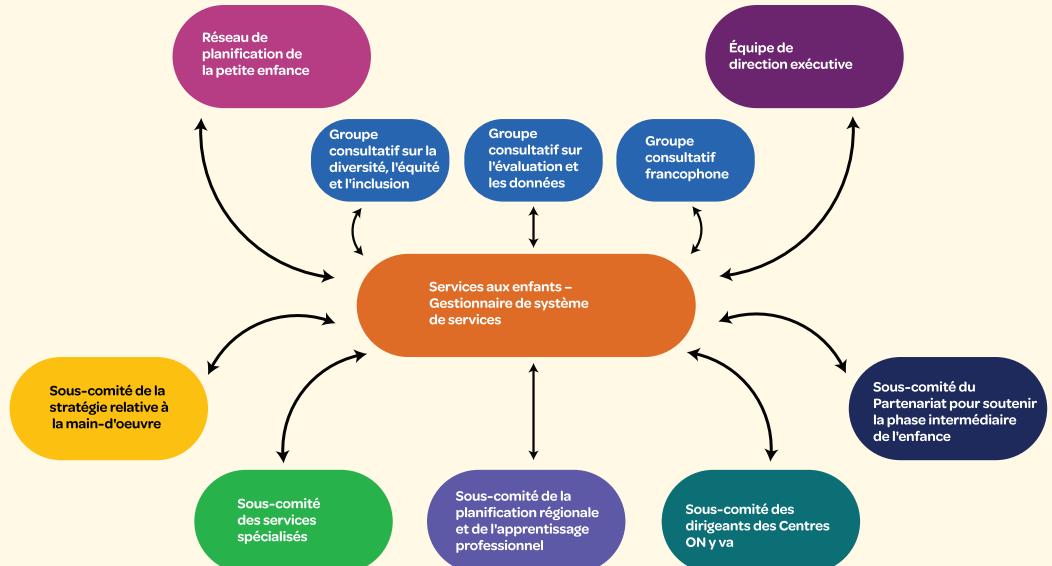
- Stratégie communautaire sur les drogues du Grand Sudbury : Groupes consultatifs sur la promotion de la santé et les services complets
- Groupe consultatif sur le programme de formation au rôle de parent
- Planification communautaire de la santé mentale des enfants et des jeunes

### Groupes provinciaux / de défense des droits

- Coalition ontarienne pour de meilleurs services éducatifs à l'enfance
- Ordre des éducatrices et des éducateurs de la petite enfance
- Réseau de planification de la petite enfance
- Association of Early Childhood Educators Ontario
- Association francophone à l'éducation des services à l'enfance de l'Ontario
- Early Childhood Resource Consultant Network of Ontario

### Réseau de planification de la petite enfance (12 ans et moins) :

Structure du réseau Services aux enfants – Ville du Grand Sudbury



# Partie 2 : L'apprentissage et la garde des jeunes enfants dans le Grand Sudbury

Cette partie comprend un aperçu des tendances et des lacunes actuelles influant sur le secteur de la petite enfance, ainsi qu'un sommaire des programmes livrés par l'entremise des Services aux enfants ou en partenariat avec ceux-ci. Les éléments s'inscrivent dans les quatre composants clés d'un système de la petite enfance solide : accessibilité; équité et sensibilité; abordabilité; qualité et inclusion.

Des données provenant des recensements et des quartiers sont disponibles en annexe.

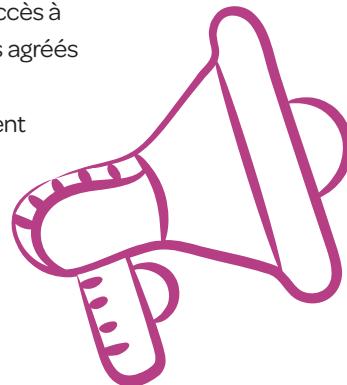
## Priorité 1 : Accès

Les premières années de la vie servent de fondement au développement et à l'apprentissage de l'enfant<sup>vi</sup>. Les recherches sont claires : les investissements dans une éducation de la petite enfance et des services de garde d'enfants de haute qualité portent leurs fruits en ce qui concerne l'apprentissage et le développement à court et à long terme des enfants.<sup>x</sup> À ce titre, un système d'apprentissage et de garde des jeunes enfants solide et accessible constitue une aide essentielle pour les enfants et les familles dans notre communauté.

### Priorités du ministère pour le système

#### Croissance dirigée et expansion des services de garde d'enfants

Dans le cadre de la mise en œuvre du Système pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants (SPAGJE), 53 000 places additionnelles seront créées dans les services de garde d'enfants agréés en Ontario de la fin 2022 jusqu'en 2026. L'ajout de ces places aidera chaque communauté à réaliser des progrès vers l'objectif provincial de 37 % d'accès à des places dans des services de garde d'enfants agréés pour les enfants de 5 ans et moins d'ici 2026. La réalisation de cet objectif exige que l'équivalent d'une place abordable soit disponible pour tous les 2,7 enfants de 5 ans et moins.



Dans le Grand Sudbury, l'objectif d'expansion est de créer 257 places pour les enfants de 5 ans et moins de 2023 à 2026, avec des places prévues dans les garderies en milieu communautaire et les garderies en milieu scolaire. Conformément au [Cadre d'accès et d'inclusion du ministère](#), nous avons identifié des quartiers prioritaires dans le Grand Sudbury dans lesquels accroître l'accès pour les familles qui ont le plus besoin de services de garde d'enfants abordables. Le ministère a établi les critères suivants pour les quartiers prioritaires :

- familles à faible revenu;
- enfants ayant un handicap et enfants ayant besoin de soutiens accrus ou individuels;
- enfants francophones;
- enfants autochtones;
- enfants noirs;
- autres enfants racisés;
- nouveaux immigrants.

Les enfants et les familles dans le Grand Sudbury proviennent de tous les horizons. Par conséquent, les services planifiés qui leur sont livrés doivent tenir compte de leurs différentes expériences et de leurs besoins divers.

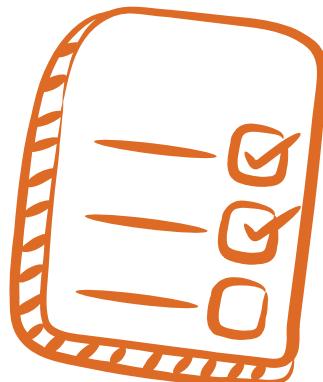
#### a) Domaines prioritaires

Comme le mentionne le Cadre d'accès et d'inclusion du ministère, les nouvelles places en milieu communautaire prévues par le SPAGJE doivent se trouver dans des quartiers où elles aideront les familles qui ont le plus besoin de services de garde d'enfants abordables, y compris les familles à faible revenu, les familles avec des enfants ayant un handicap, les familles autochtones, les familles noires, les autres familles racisées et les nouveaux immigrants. Accroître le nombre de solutions de garde d'enfants souples pour les personnes qui travaillent selon des horaires non traditionnels est également une priorité. Les services de garde d'enfants à domicile agréés constituent une partie essentielle du système local des services de garde d'enfants, ceux-ci offrant aux parents des modèles flexibles et desservant souvent les familles les plus vulnérables.

Afin de garantir que les familles vulnérables et aux antécédents divers ont accès aux places nouvelles et existantes et d'accroître l'inclusion au sein du système d'apprentissage et de garde des jeunes enfants, les Services aux enfants prévoient élaborer un Plan d'équité et d'inclusion pour le Grand Sudbury d'ici la fin de 2024. Ce plan se fondera sur le Plan du système des services et s'appuiera sur la consultation avec les familles et d'autres intervenants clés. Il comprendra des mesures concrètes pour surmonter les inégalités et les obstacles actuels au sein de notre système d'apprentissage et de garde des jeunes enfants.

Les Services aux enfants ont identifié des quartiers prioritaires dans le Grand Sudbury pour les nouvelles places en milieu communautaire prévues par le SPAGJE. Puisque les familles à faible revenu ont des obstacles considérables à surmonter dans leur accès à des services de garde d'enfants abordables à l'extérieur de leur quartier, il est absolument essentiel pour nous de garantir que les nouvelles places prévues par le SPAGJE sont créées dans les quartiers où elles seront accessibles aux enfants des familles à faible revenu. Nous avons identifié ces quartiers en passant en revue les données suivantes :

- les données du cycle 5 de 2017-2018 et du cycle 6 de 2022-2023 (données futures) de l'Instrument de mesure du développement de la petite enfance (IMDPE);
- les données du Recensement de 2016 et du Recensement de 2021 de Statistique Canada;
- les données des aiguillages vers les ressources pour besoins particuliers;
- les données de la cartographie des services de garde d'enfants de la Ville du Grand Sudbury (services de garde d'enfants, écoles, Centres pour l'enfant et la famille ON y va);
- les données des listes d'attente, des placements et de l'aide financière des services de garde d'enfants de la Ville du Grand Sudbury et du rapport des Centres ON y va.



L'identification des quartiers prioritaires se fondait aussi sur les données passées en revue dans le tableau 2 ci-dessous, lequel comprend des données statistiques descriptives utilisées dans le cadre de l'examen :

**Tableau 2 : Quartiers prioritaires**

Quartier	Enfants de 5 ans et moins	Places offertes exprimées en % de la population d'enfants	Enfants de 5 ans et moins sur les listes d'attente (2024)	Enfants de 5 ans et moins de familles à faible revenu (2024)	Places offertes exprimées en % d'enfants attendant d'obtenir une place
Centre-ville, secteur ouest, Moulin à fleur, Donovan	1755	41 %	1549	460	47 %
Secteur sud	1220	40 %	1306	115	37 %
Valley, Capreol	1565	37 %	748	90	78 %
Azilda, Chelmsford, Onaping	1300	29 %	559	110	68 %
Nouveau-Sudbury	1205	49 %	541	180	109 %
Garson, Coniston	740	40 %	687	55	43 %
Minnow Lake	700	20 %	702	120	20 %
Lively, Copper Cliff, Whitefish	780	34 %	412	20	65 %

À noter : De nombreuses familles d'autres quartiers ont recours aux services de garde offerts dans le centre-ville, dans le Nouveau-Sudbury et dans le secteur sud en raison de leurs déplacements pour le travail. Davantage de services de garde d'enfants sont donc requis dans ces quartiers.

#### b) Croissance en milieu scolaire

Les places en milieu scolaire prévues dans le Grand Sudbury seront gérées au moyen d'un processus de planification distinct, appelé le Schools First Capital Program. Les Services aux enfants collaboreront avec les conseils scolaires afin d'offrir des places

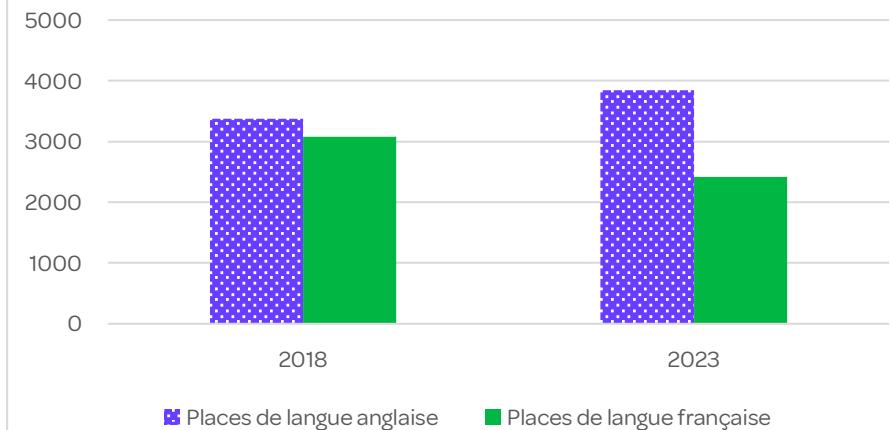


## Programmes et services

### Services de garde d'enfants agréés

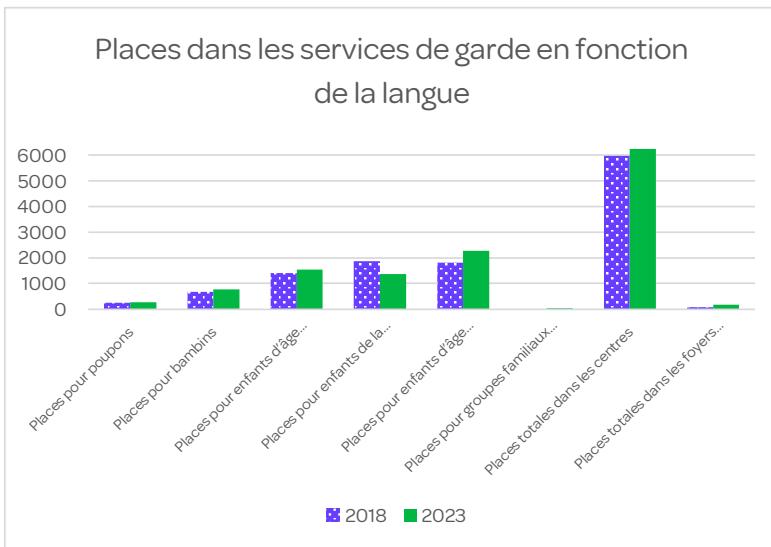
En 2023, une moyenne de 4 233 enfants ont pris part à des programmes de garde d'enfants agréés chaque mois. En 2023, 98 % des services de garde d'enfants agréés étaient exploités par des organismes à but non lucratif et une seule garderie était exploitée par un organisme privé<sup>vii</sup>.

Places dans les services de garde en fonction de la langue

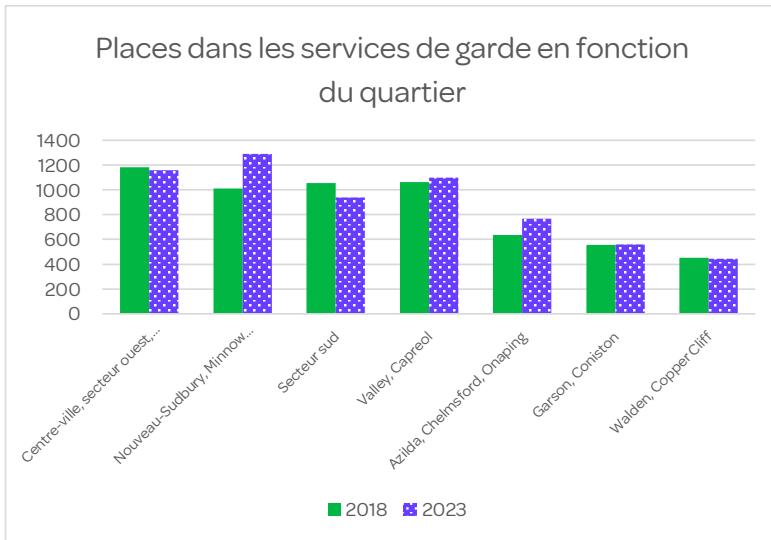


À noter : Le nombre de places de langue française ne comprend pas les enfants d'âge scolaire participant aux programmes avant et après l'école du Conseil scolaire du Grand Nord (CSGN).

En 2023, le groupe d'âge comptant le plus grand nombre de places dans les services de garde était celui des enfants d'âge scolaire.



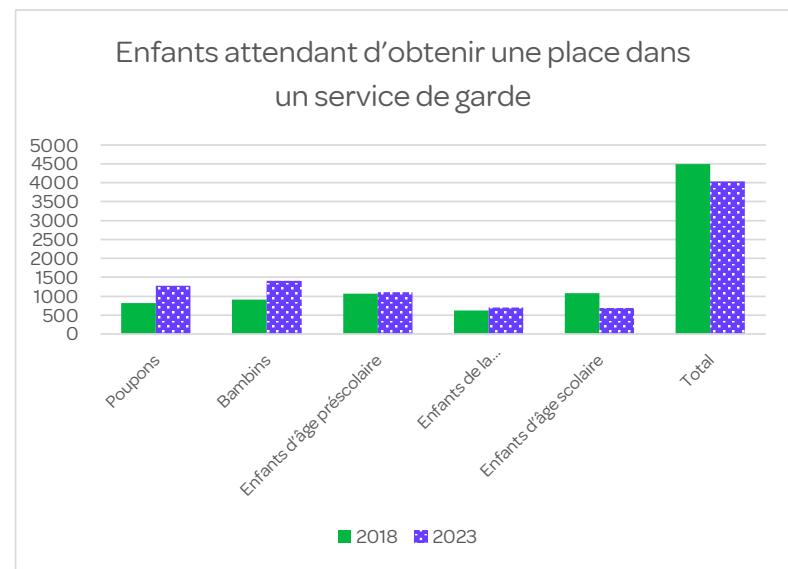
En 2023, la région du Nouveau-Sudbury et de Minnow Lake comptait le plus grand nombre de places dans les services de garde d'enfants.



### Registre des garderies

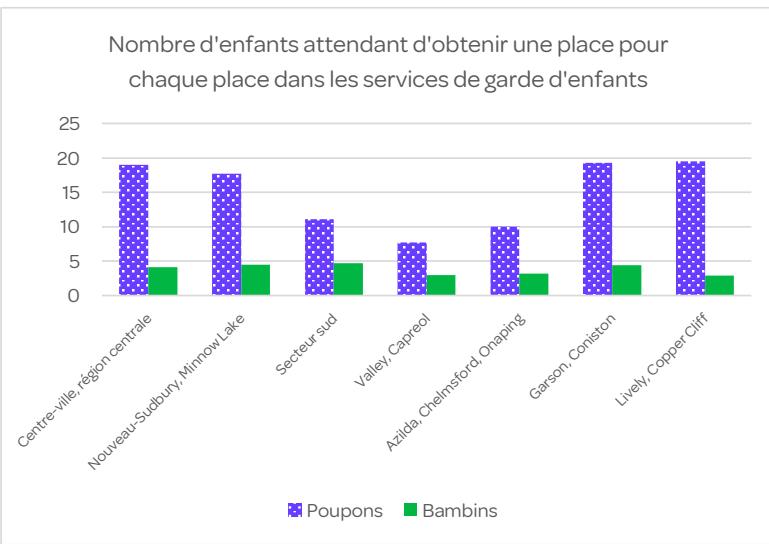
Le Registre des garderies des Services aux enfants procure des renseignements en temps réel sur les besoins et les préférences de la communauté en matière de services de garde d'enfants, puisque les familles partout dans la communauté utilisent ce système pour demander une place dans un service de garde se trouvant dans leur quartier préféré, dans la langue de leur choix et dans le milieu de leur choix. La base de données du Registre des garderies sert à surveiller la demande actuelle et future pour des services de garde d'enfants dans le Grand Sudbury, en fonction du quartier.

En décembre 2023, 4 029 enfants étaient inscrits sur les listes d'attente actives pour des services de garde d'enfants.



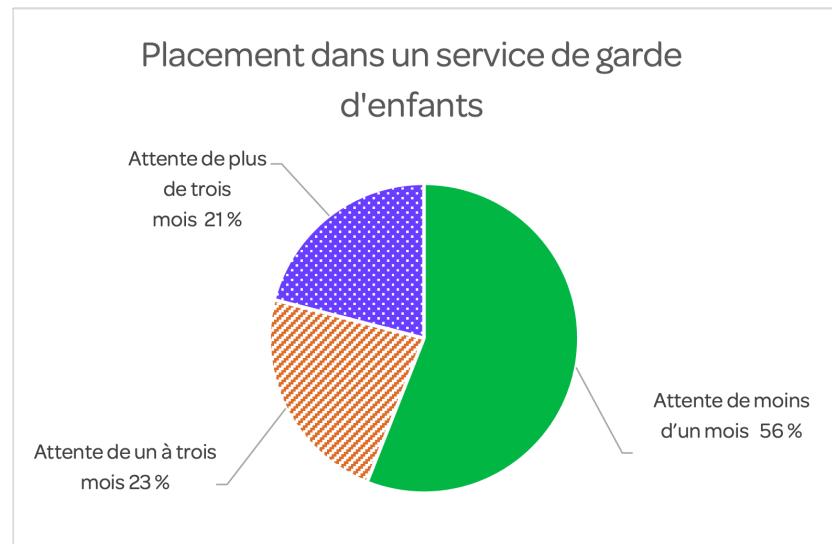
À noter : En 2023, davantage d'enfants figuraient sur les liste d'attente de plus d'un groupe d'âge. Certains enfants figurent sur les listes d'attente de plus d'un groupe d'âge et sur les listes pour obtenir une place immédiatement et dans l'avenir<sup>viii</sup>.

En 2023, la demande est la plus forte dans le groupe d'âge des nourrissons.



À noter : Le nombre d'enfants attendant d'obtenir une place révèle les quartiers dans lesquels la demande pour des services de garde est la plus élevée.

En 2023, la majorité des enfants des groupes d'âge des poupons et des bambins attendaient d'obtenir une place dans le centre-ville / région centrale, dans les régions de Garson/Coniston et dans les régions de Lively/Copper Cliff<sup>viii</sup>.



En 2023, la majorité des enfants ont obtenu une place dans un service de garde dans une délai d'un mois de la date souhaitée (56 %). Toutefois, un certain nombre de familles ont dû attendre plus longtemps pour obtenir une place : 23 % ont dû attendre de un à trois mois et 21 % ont dû attendre plus de trois mois.<sup>viii</sup>

## **Services de garde d'enfants (enfants de 5 ans et moins)**

Les centres de services de garde d'enfants qui offrent leurs services aux très jeunes enfants ont dû s'adapter à de nombreux changements depuis 2018, en raison de la pandémie de COVID-19, des défis posés par le recrutement de la main-d'œuvre et de l'introduction des fonds du SPAGJE et des réductions de frais pour les familles. Les fermetures et les interruptions de service dues à la pandémie ont entraîné une réduction considérable du nombre de places dans les services de garde, que les exploitants tentent d'inverser depuis 2021.

En 2023, un bon nombre des places qui étaient fermées durant la pandémie ont été rouvertes. Cependant, il continue d'être difficile d'ouvrir toutes les places en raison des défis posés par le recrutement et le maintien en poste de la main-d'œuvre.

En décembre 2023, le système des services de garde d'enfants agréés comprendait :



**26 garderies offrant  
200 places pour poupons**  
(du total de 260 places agréées  
pour poupons)



**52 garderies offrant  
630 places pour bambins**  
(du total de 775 places agréées  
pour bambins)



**58 garderies offrant  
1 309 places pour enfants  
d'âge préscolaire**  
(du total de 1 533 places agréées  
pour enfants d'âge préscolaire)



**43 garderies offrant 775 places  
pour enfants de la maternelle  
et jardin**  
(du total de 1 356 places agréées pour  
enfants de la maternelle et jardin)

Pour appuyer l'expansion des services de garde d'enfants agréés, les Services aux enfants cherchent activement à établir des partenariats avec d'autres services municipaux et partenaires qui planifient des expansions ou des projets d'immobilisations. Par exemple, les Services aux enfants continuent d'explorer les possibilités d'expansion dans les écoles, dans les immeubles de logement social et dans les immeubles municipaux, y compris dans les centres récréatifs, les foyers de soins de longue durée et les carrefours communautaires futurs éventuels. Ces partenariats nous offrent l'occasion d'optimiser les espaces communautaires et municipaux sous-utilisés et d'offrir une programmation améliorée (p. ex., une programmation intergénérationnelle au Manoir des pionniers).

## **Services de garde d'enfants et programmes récréatifs autorisés pour enfants d'âge scolaire (de 6 à 12 ans)**

Les enfants d'âge scolaire ont besoin de programmes inclusifs de haute qualité en dehors des heures de classe, y compris durant les journées pédagogiques et les congés scolaires. Les programmes intégrés avant et après l'école offerts dans les écoles procurent aux enfants une journée ininterrompue d'apprentissage partagé (c.-à-d., pédagogie) avec moins de transitions. Les programmes administrés par un personnel qualifié qui offrent des activités réfléchies et bien planifiées appuient le développement physique, social, émotionnel et académique des enfants<sup>x</sup>.

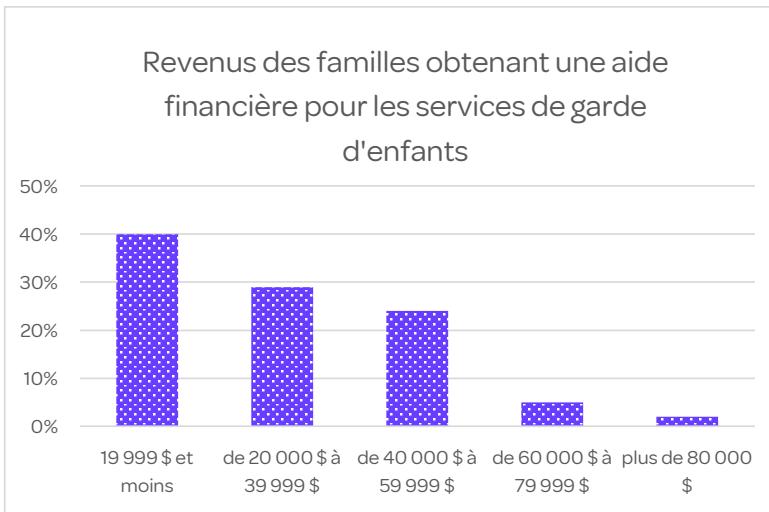
Dans le Grand Sudbury, toutes les écoles offrent un programme avant et après l'école pour les enfants de la maternelle et jardin et d'âge scolaire. Ces programmes sont livrés par le Conseil scolaire du Grand Nord (GSGN) dans toutes ses sept écoles et par des fournisseurs de services de garde d'enfants ou de programmes récréatifs à but non lucratif dans toutes les écoles des autres conseils scolaires. Certaines garderies en milieu communautaire offrent aussi des services de garde pour les enfants d'âge scolaire.

En décembre 2023, le système des services de garde d'enfants agréés comprenait :

- 46 programmes agréés offrant 1 286 places au sein de programmes livrés avant et après l'école, en été et durant les congés scolaires pour enfants d'âge scolaire (du total de 2 267 places agréées pour enfants d'âge scolaire);
- trois programmes agréés offrant des programmes d'été dans le cadre des camps d'été agréés du Carrefour francophone;
- sept programmes avant et après l'école livrés par le CSGN (en fonction de la demande).

Plusieurs programmes récréatifs autorisés offrent des camps d'été. En 2023, ce type de services de garde était offert par :

- le YMCA du Nord-Est de l'Ontario – des emplacements en milieu communautaire pour les enfants de 6 à 12 ans;
- les Services de loisirs de la Ville du Grand Sudbury – des programmes dans les terrains de jeux et des camps de jour pour les enfants de 5 à 12 ans;
- Partir d'un bon pas pour un avenir meilleur – programme dans le terrain de jeux du parc O'Connor pour les enfants d'âge scolaire.



En 2023, 104 enfants ont reçu une aide financière par l'entremise du programme d'aide financière pour les services de garde d'enfants des Services aux enfants, leur permettant de prendre part à un programme récréatif d'été.

#### ***Services de garde d'enfants à domicile agréés***

Les services de garde d'enfants à domicile agréés sont une partie importante du système d'apprentissage et de garde des jeunes enfants et procurent des services de qualité qui répondent aux besoins des familles. Les familles peuvent opter pour des services de garde d'enfants à domicile pour de nombreuses différentes raisons, mais ces services sont tout particulièrement essentiels pour les familles qui travaillent des quarts de travail, à temps partiel ou des heures irrégulières, puisque les fournisseurs de services

à domicile peuvent être plus flexibles de sorte à pouvoir s'adapter aux horaires des familles. Les services de garde d'enfants à domicile agréés jouent aussi un rôle important dans les petites communautés dans lesquelles la demande est insuffisante pour une garderie à service complet.

Les services de garde d'enfants à domicile agréés représentent peut-être une petite partie du système des services de garde d'enfants, mais cette partie est en pleine croissance. En 2023, le Grand Sudbury comptait un seul organisme de services de garde d'enfants à domicile agréés, Ressources familiales Jubilee Heritage, lequel comprenait 30 foyers agréés. En décembre 2023, 21 foyers offraient leurs services à 110 enfants par l'entremise de Jubilee Heritage.

#### ***Centres pour l'enfant et la famille ON y va***

Les Centres pour l'enfant et la famille ON y va (Centres ON y va) sont des programmes gratuits avec et sans inscription pour les jeunes enfants et leurs familles. Ils se situent dans des écoles et des organismes communautaires un peu partout dans le Grand Sudbury. Les Centres ON y va offrent un milieu interactif sécuritaire et amusant à la fois aux futurs parents et aux parents et fournisseurs de soins d'enfants de six ans et moins.

Le personnel de ces centres comprend des éducateurs de la petite enfance inscrits (ÉPEI) et d'autres professionnels. Ceux-ci procurent du soutien aux parents et aux fournisseurs de soins, leur permettant de se renseigner sur le développement de leurs enfants. Ils partagent aussi des renseignements sur les services et les ressources disponibles dans la communauté et aident les parents à préparer leurs enfants en vue de l'école.

#### **Points saillants de 2023 :**

Nombre de Centres ON y va	19
Nombre d'organismes offrant des programmes ON y va	5
Nombre de Centres ON y va offrant une programmation de langue anglaise	14
Nombre de Centres ON y va offrant une programmation de langue française	5
Nombre de Centres ON y va offrant une programmation autochtone	1
Nombre total de visites	10 816
Nombre total d'aiguillages vers d'autres programmes	478

## Priorité 2 : Équité et sensibilité

Les programmes ON y va et de garde d'enfants jouent un rôle pivot dans nos efforts de favoriser l'équité, l'inclusion et la diversité dans le secteur de la petite enfance et dans l'ensemble de la communauté. Toutefois, les politiques, les programmes et les structures actuellement en place au sein de notre système pourraient désavantager involontairement certains enfants et certaines familles, y compris les familles autochtones, noires et racisées, les nouveaux arrivants, les membres de la communauté LGBTQ2+, les familles à faible revenu, les familles qui ont des enfants ayant des besoins particuliers et les minorités de langue française. Il est essentiel pour notre système que tous les programmes et services offerts travaillent à l'élimination des obstacles systémiques qui pourraient nuire à la capacité d'un enfant ou d'une famille à participer pleinement aux programmes et services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants et à en bénéficier.

### Priorités du ministère pour le système

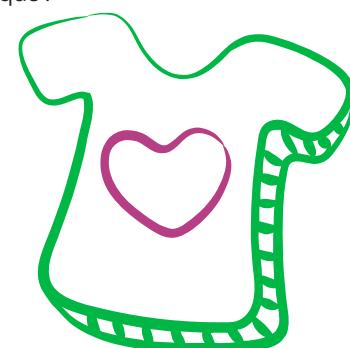
#### Cadre d'accès et d'inclusion

Avec le [Cadre d'accès et d'inclusion](#) du ministère de l'Éducation, utilisé dans le cadre du SPAGJE, les Services aux enfants s'évertueront à améliorer les soutiens afin que de plus en plus de familles aient accès à des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants de haute qualité, abordables, flexibles et inclusifs<sup>x</sup>. Pour réaliser cette vision, le ministère a identifié cinq piliers clés dans son Plan d'action :

Qualité	Inclusion	Accessibilité financière	Accès	Données et rapports
Accroître le nombre d'éducateurs de la petite enfance inscrits (ÉPEI) à 60 % de la main-d'œuvre et mettre en place des salaires minimaux.	Garantir qu'il y ait des places abordables et assurer l'accès aux services de garde d'enfants pour les populations prioritaires, y compris les communautés à faible revenu, francophones, autochtones, racisées, ainsi que les enfants vulnérables.	Réduire les frais des parents pour les enfants de 5 ans et moins à une moyenne de 10 \$ par jour.	Créer 86 000 nouvelles places en garderie dans les quartiers à très forte demande d'ici décembre 2026.	Assurer une mise en œuvre réussie au moyen de données et de rapports.

De plus, les programmes et les soutiens doivent respecter la vision d'un système d'apprentissage et de garde des jeunes enfants équitable, afin de garantir que :

- les obstacles systémiques sont identifiés et éliminés;
- tous les enfants et toutes les familles peuvent participer pleinement à des services de garde d'enfants de haute qualité et abordables à l'emplacement de leur choix;
- tous les enfants et toutes les familles sont considérés comme étant compétents, capables de raisonnement complexe, curieux et riches en potentiel;
- les points de vue sociaux, culturels et linguistiques divers des familles sont appréciés et pris en compte dans la programmation;
- des soutiens sont offerts aux familles qui doivent surmonter des obstacles dans l'obtention de services de garde d'enfants et de soutiens au sein de notre système.



## **Appels à l'action – Vérité et réconciliation**

Les Services aux enfants se sont engagés à la mise sur pied d'un système d'apprentissage et de garde des jeunes enfants de haute qualité. Cependant, il est impossible d'accomplir ce travail sans que nous demandions aux Autochtones de définir ce que cela signifie pour les enfants, les familles et les communautés autochtones. L'appel à l'action 12, qui figure parmi les 94 appels à l'action élaborés par [la Commission de vérité et de réconciliation du Canada](#), exige que « nous demandions au gouvernement fédéral, aux gouvernements provinciaux et territoriaux de même qu'aux gouvernements autochtones d'élaborer des programmes d'éducation de la petite enfance adaptés à la culture des familles autochtones. »

Les Services aux enfants reconnaissent que leur rôle à titre de GSS s'accompagne de la responsabilité de reconnaître le legs des pensionnats autochtones et des pratiques coloniales, lequel continue encore aujourd'hui d'avoir des incidences négatives sur les enfants, les familles et les communautés autochtones. Les politiques et les programmes d'apprentissage et de garde des jeunes enfants doivent reconnaître le droit des communautés autochtones, peu importe où elles se situent, à l'accès à des programmes de la petite enfance financés qui sont spirituellement enrichissants, adaptés à la culture et élaborés en consultation avec les communautés et les partenaires autochtones. Nous avons pour responsabilité commune de réfléchir continuellement au rôle critique que jouent l'apprentissage et la garde des jeunes enfants dans le but de garantir le bien-être des communautés autochtones, de protéger et de promouvoir les langues et les modes de vie traditionnels des Autochtones et d'honorer l'histoire des peuples autochtones au Canada.

## **Programmes et services**

### **Services de garde d'enfants de langue française**

Les familles francophones peuvent obtenir des services de garde d'enfants agréés dans des milieux exclusivement francophones un peu partout dans la ville. Il y a 25 garderies agréées de langue française dans le Grand Sudbury, offrant un total de 2 417 places, ce qui représente 35 % des places disponibles dans les garderies agréées. De plus, le Conseil scolaire du Grand Nord (CSGN) offre une programmation avant et après l'école en français aux enfants de la maternelle et du jardin et à d'autres enfants d'âge scolaire dans toutes ses sept écoles dans le Grand Sudbury.





Les organismes francophones et les programmes de langue française sont pleinement intégrés dans le système de la petite enfance. Tous les services, y compris les services d'inclusion des enfants ayant des besoins particuliers, le programme d'amélioration de la qualité en consultation et les programmes de renforcement des capacités et d'apprentissage professionnel, sont offerts en français aux organismes, professionnels et familles francophones.

Une forte proportion de l'expansion des services de garde d'enfants depuis 2005 a eu lieu dans le secteur de langue française, notamment en raison du soutien dévoué offert par les deux conseils scolaires de langue française.

#### ***Centres pour l'enfant et la famille ON y va adaptés à la culture***

Dans le Grand Sudbury, Partir d'un bon pas pour un avenir meilleur offre des Centres pour l'enfant et la famille ON y va adaptés à la culture. Ces centres sont les suivants : Wingaash Gamig Indigenous EarlyON; EarlyON Multicultural Centre.

En partenariat avec chaque fournisseur de la programmation ON y va, Partir d'un bon pas pour un avenir meilleur livre aussi une programmation animée par des Autochtones dans tous les Centres ON y va dans la communauté afin de combler les lacunes et de surmonter les obstacles dans les services existants et d'accroître la programmation de la petite enfance adaptée à la culture en conformité avec les Appels à l'action de la Commission de vérité et de réconciliation du Canada.

#### **Priorité 3 : Abordabilité**

Les Services aux enfants aident à rendre les services de garde d'enfants encore plus abordables en réduisant les frais de garde par l'entremise du SPAGJE pour les enfants de moins de six ans et par l'entremise du programme d'aide financière pour les services de garde d'enfants pour les familles à faible et à moyen revenu. Les Services aux enfants procurent aussi des subventions de fonctionnement aux fournisseurs de services de garde d'enfants en vue d'aider à compenser les coûts de la prestation des services de garde d'enfants aux familles.

#### **Priorités du ministère pour le système**

##### **Système pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants (SPAGJE)**

Le Système pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants (SPAGJE) est un plan quinquennal qui sera mis en œuvre en plusieurs étapes en vue de rendre

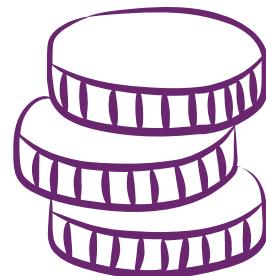
les services de garde d'enfants plus accessibles et plus abordables pour toutes les familles. Grâce au SPAGJE, les frais de garde d'enfants seront réduits chaque année, jusqu'à l'atteinte d'un tarif moyen de 10 \$ par jour d'ici 2025-2026 pour les enfants de moins de six ans. Le SPAGJE a pour objectifs :

- de donner aux familles accès à des options de garde d'enfants plus abordables et de haute qualité;
- de contribuer à réduire les frais de garde d'enfants pour les parents d'enfants âgés de moins de 6 ans;
- d'augmenter le nombre de places dans les services de garde;
- de soutenir le personnel travaillant dans le secteur de la garde d'enfants;
- de favoriser la prestation de services de garde d'enfants inclusifs.

En tant que GSS, la Ville du Grand Sudbury a les rôles suivants au sein du SPAGJE :

- mettre en œuvre les ligne directrices provinciales;
- établir les politiques, les procédures et les approches de financement locales pour les exploitants de services de garde d'enfants;
- élaborer et mettre en œuvre un processus de demande et d'approbation pour le SPAGJE;
- conclure des ententes de services pour le financement offert par le SPAGJE;
- assurer un contrôle financier et procurer des fonds;
- accroître le nombre de places dans les services de garde en conformité avec les cibles que le ministère a établies, en fonction du plan de croissance dirigée et d'expansion de notre communauté;
- rendre des comptes au ministère de l'Éducation sur la mise en œuvre locale du SPAGJE.

En 2024, les programmes participant au SPAGJE ont réduit leurs frais de garde d'enfants d'environ 53 %.

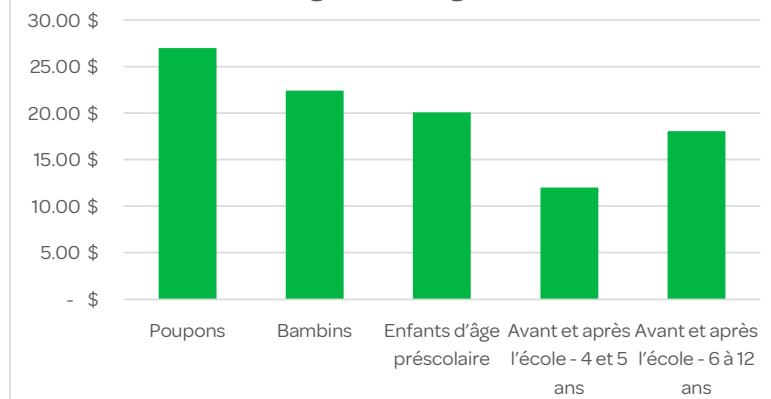


### Réductions moyennes approximatives des frais dans le cadre du SPAGJE pour les familles versant une contribution familiale

Aucune réduction des frais	32 %
Réduction de jusqu'à 49,99 \$	21 %
Réduction de 50 \$ à 99,99 \$	15 %
Réduction de 100 \$ à 199,99 \$	15 %
Réduction de 200 \$ à 499,99 \$	13 %
Réduction de 500 \$ et plus	4 %

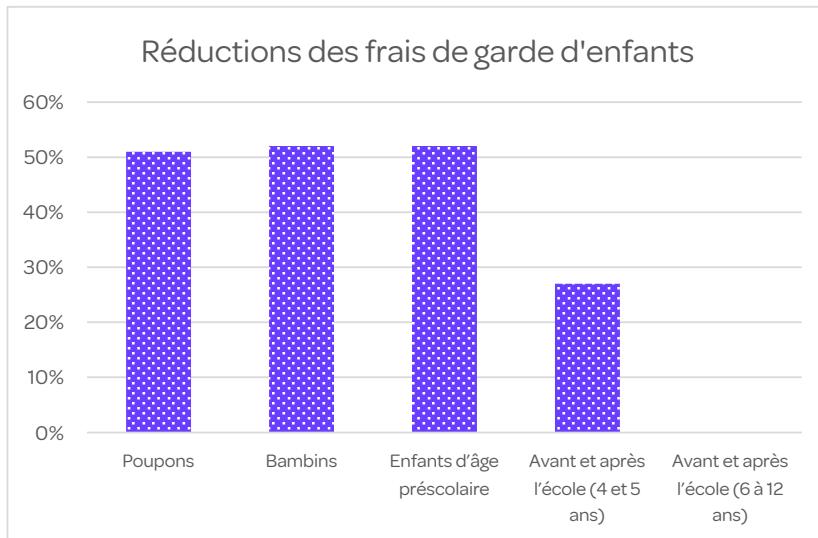
Les services de garde d'enfants agréés dans le Grand Sudbury sont aussi coûteux que dans le reste de la province. Toutefois, avec l'introduction du SPAGJE, les frais de garde des enfants de moins de six ans ont été réduits considérablement. En moyenne, les frais pour une place en garderie à plein temps pendant une année complète varient d'environ 5 000 \$ pour un enfant d'âge préscolaire à plus de 7 000 \$ pour un poupon<sup>x</sup>.

Coût moyen de la garde d'enfants par jour par groupe d'âge



Les frais de garde d'enfants sont plus élevés pour le groupe d'âge des poupons, se chiffrant à 26,98 \$ par jour<sup>x</sup>.

Les frais de garde d'enfants ont baissé considérablement depuis 2018. Le graphique qui suit présente un aperçu des réductions des frais de garde d'enfants depuis 2018.



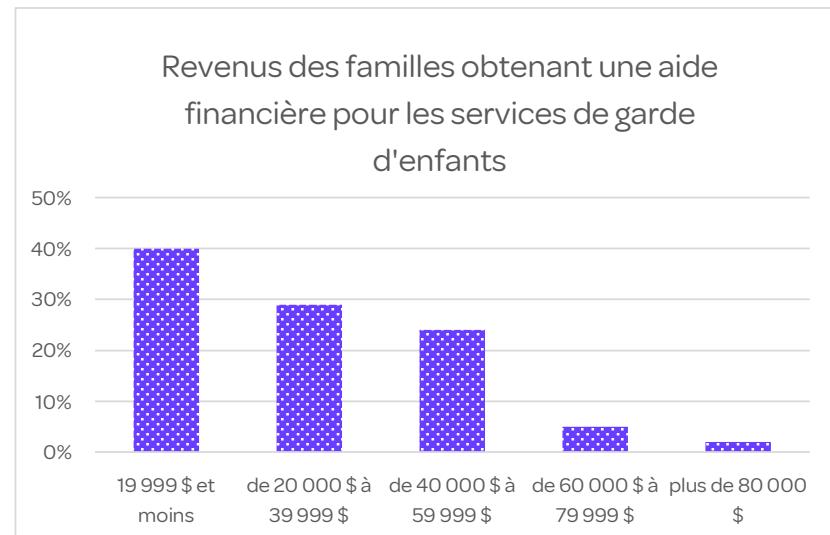
Les groupes d'âge des poupons, des bambins et des enfants d'âge préscolaire ont enregistré une réduction d'environ 50 % des frais de garde d'enfants depuis 2018<sup>x</sup>.

## Programmes et services

### **Aide financière pour les services de garde d'enfants**

Les Services aux enfants administrent un programme d'aide financière pour les services de garde d'enfants dans le but d'aider les familles admissibles à faible et à moyen revenu à payer pour les services de garde d'enfants agréés. En 2023, malgré la réduction des frais de garde d'enfants grâce au SPAGJE, 1 418 enfants ont bénéficié du programme d'aide financière pour les services de garde d'enfants (soit 19 % des enfants obtenant des services de garde d'enfants agréés).x Pour de nombreuses familles, les services de garde d'enfants agréés demeurent trop coûteux comparativement au coût croissant de la vie. De 2018 à 2023, l'on a constaté une

réduction de 40 % dans le nombre de familles recevant du soutien du programme d'aide financière pour les services de garde d'enfants<sup>x</sup>.



Parmi les familles ayant bénéficié du programme d'aide financière pour les services de garde d'enfants, 40 % d'entre elles touchaient un revenu annuel de 19 999 \$ ou moins<sup>x</sup>.

Le Grand Sudbury est actuellement chanceux d'avoir suffisamment de fonds pour verser une aide financière à toutes les familles admissibles. Il n'y a aucune liste d'attente pour obtenir une aide financière. N'importe quelle famille qui y est admissible peut recevoir du soutien. Une fois qu'une famille est approuvée pour obtenir une aide financière pour les services de garde d'enfants, elle peut utiliser ces fonds pour n'importe quel programme ayant conclu une entente de financement de la petite enfance avec la Ville du Grand Sudbury. La majorité des organismes de services de garde d'enfants dans le Grand Sudbury ont conclu une telle entente, tout comme certains fournisseurs de programmes récréatifs autorisés.

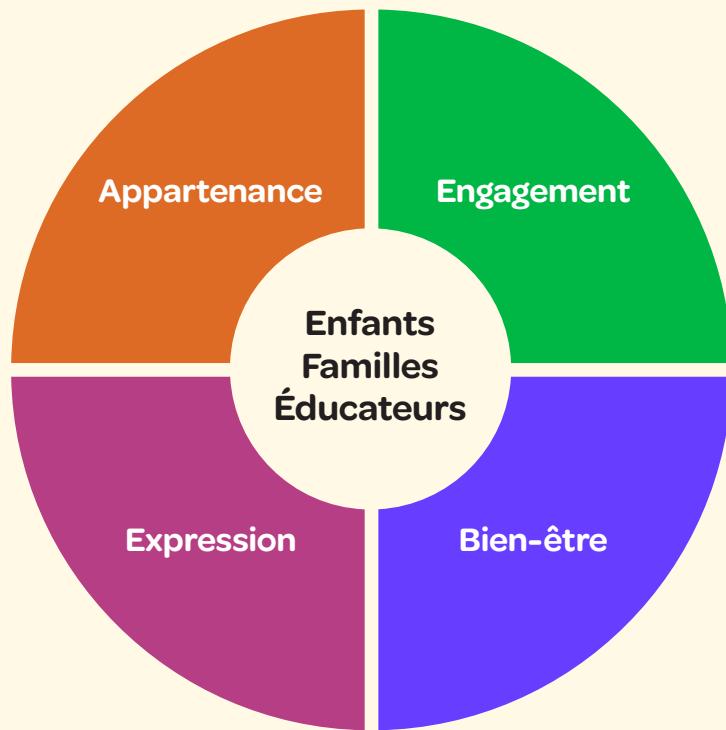
## Priorité 4 : Qualité et inclusion

Les recherches montrent que les premières années de la vie d'un enfant posent les fondements d'un cheminement sain et réussi vers l'âge adulte. Les premières années d'un enfant ont également des implications significatives pour les parents, les communautés locales, l'économie et la société. Dans les années suivantes, la participation à des milieux d'apprentissage de haute qualité aide à appuyer les enfants et leurs communautés et à améliorer le bien-être social, la santé et les résultats scolaires.

### Priorités du ministère pour le système

#### Comment apprend-on? Pédagogie de l'Ontario pour la petite enfance

En Ontario, la manière dont les enfants apprennent (c.-à-d. la pédagogie) se laisse guider par le cadre de travail [Comment apprend-on? Pédagogie de l'Ontario pour la petite enfance](#). Ce document a été publié en 2014 par le ministère de l'Éducation en vue d'établir la vision pour la petite enfance de la province et de s'engager à accroître la qualité des programmes de la petite enfance. La composante clé de la pédagogie Comment apprend-on? consiste en quatre fondements qui sont essentiels au développement de l'enfant : l'appartenance, le bien-être, l'engagement et l'expression.



**Ces quatre fondements sont essentiels à ce projet, puisque celui-ci examine les facteurs du développement positif de l'enfant au-delà de la petite enfance.**

**Appartenance :** un sentiment de rapport aux autres, l'expérience personnelle d'être apprécié, de former des relations avec d'autres personnes et de contribuer à un groupe, à une communauté et au monde naturel.

**Bien-être :** l'importance d'une santé et d'un mieux-être physiques et mentaux, ce qui comprend les soins de soi, le sentiment d'identité et l'autorégulation.

**Engagement :** un état de participation et de concentration, la capacité des enfants d'explorer le monde qui les entoure grâce à leur curiosité et à leur exubérance.

**Expression (ou communication) :** être entendu et écouter, la communication par leur corps, leurs mots et leur emploi du matériel.

## Cadre d'accès et d'inclusion

Le SPAGJE a donné lieu à un investissement sans précédent dans le secteur de la garde d'enfants. En juin 2023, le ministère de l'Éducation a publié le Cadre d'accès et d'inclusion de l'Ontario afin de guider les communautés dans l'élaboration et la mise en œuvre de plans de services inclusifs. Ce cadre de travail articule la priorité accordée à l'accès à des expériences d'apprentissage et de garde des jeunes enfants de qualité pour tous les enfants et comprend des objectifs clés :

### Qualité

Accroître la rémunération des éducateurs de la petite enfance inscrits (ÉPEI) et élaborer une stratégie de recrutement et de maintien en poste des ÉPEI afin de favoriser la prestation de services de garde d'enfants de qualité.

### Inclusion

Garantir que les plans d'expansion des services de garde d'enfants et les programmes de la petite enfance répondent aux besoins des populations vulnérables et diverses, y compris les enfants ayant des besoins particuliers.

La clé pour réaliser ces valeurs pour un gestionnaire de système de services (GSS), c'est la prestation de ressources pour besoins particuliers, un service d'apprentissage et de garde des jeunes enfants qui favorise l'inclusion des enfants ayant des besoins particuliers dans les milieux de garde d'enfants agréés. Les ressources pour besoins particuliers sont un service public offert gratuitement aux familles.

Un sondage mené auprès des GSS de l'Ontario sur la prestation de ressources pour besoins particuliers a déterminé que 70 % des communautés du Nord de l'Ontario livrent des ressources pour besoins particuliers par l'entremise de contrats conclus avec des tiers et que 30 % des ressources pour besoins particuliers sont offertes directement par les GSS.

**10,5 %**

L'allocation moyenne de fonds consacrée à la livraison de ressources pour besoins particuliers en 2023 dans les communautés du Nord de l'Ontario.

**19,5 %**

Les communautés du Nord de l'Ontario ont enregistré une hausse moyenne de 19,5 % dans le recours aux ressources pour besoins particuliers de 2018 à 2023.

Voici les facteurs clés cités pour avoir contribué à une hausse dans le recours aux ressources pour besoins particuliers :



une augmentation du nombre d'enfants ayant des besoins particuliers qui obtiennent des services de garde

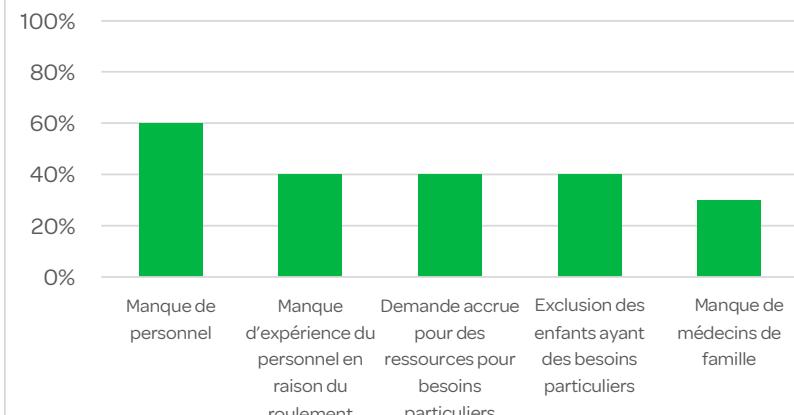


une augmentation du nombre d'enfants ayant un retard de développement ou des difficultés affectives ou comportementales qui ont besoin de soutien depuis la pandémie



des communautés qui maintiennent actuellement ou qui prévoient maintenir une liste d'attente pour les ressources pour besoins particuliers

### Défis de la livraison des ressources pour besoins particuliers



Le défi le plus fréquemment cité comme faisant obstacle à la livraison des ressources pour besoins particuliers était le manque de personnel.

## Programmes et services

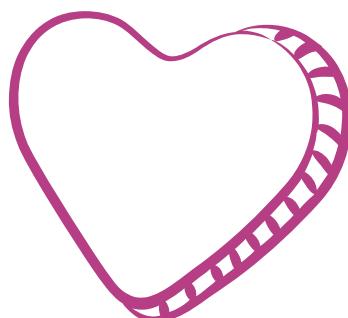
### Soutien à l'inclusion des enfants ayant des besoins particuliers

Dans le Grand Sudbury, les politiques et les programmes liés aux ressources pour besoins particuliers au sein du système de la petite enfance sont soutenus par Ressources pour l'enfance et la communauté (REC), l'organisme désigné.

Le soutien à l'inclusion, un service bilingue, est offert aux enfants ayant des besoins particuliers, de 12 ans et moins, qui participent à des programmes d'apprentissage et de garde des jeunes enfants agréés. Un soutien est livré aux éducateurs et aux membres des équipes d'apprentissage et de garde des jeunes enfants en vue de promouvoir les pratiques inclusives, de procurer des outils et des ressources de développement des capacités et des compétences et d'aider à élaborer des ressources et des stratégies qui permettront à chaque enfant de participer pleinement aux programmes.

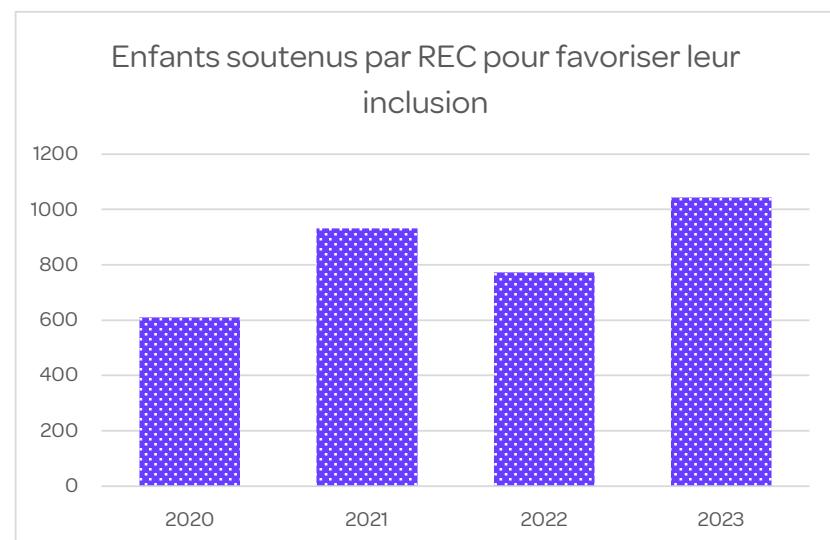
Les conseillers en ressources offrent une consultation sur place et utilisent un modèle échelonné de prestation de services afin de collaborer avec les éducateurs et de cerner les besoins des enfants et des groupes. Les stratégies de modélisation et de transfert à la pratique améliorent les méthodes pédagogiques et le milieu, ce qui profitent à tous les enfants dans le contexte naturel de leur participation.

Si un enfant a besoin d'un soutien plus direct, le programme de services de garde d'enfants effectue, avec le consentement des parents, un aiguillage vers le conseiller du programme de soutien à l'inclusion. Les conseillers collaborent aussi avec d'autres fournisseurs de services aux enfants pour assurer la continuité des services, avec des objectifs bien précis pour le renforcement des compétences.



Pour appuyer les enfants d'âge préscolaire qui fréquentent les programmes d'apprentissage et de garde des jeunes enfants agréés, Enfants NEO, le Centre de traitement pour enfants d'Horizon Santé-Nord, offre une consultation aux enfants ayant des déficiences motrices et des problèmes de communication. Les thérapeutes qui font partie de l'équipe d'orthophonie, de physiothérapie et d'ergothérapie (OPE) procurent leur soutien par l'entremise de visites dans les programmes de services de garde d'enfants, où ils livrent une évaluation, une consultation et une programmation aux enfants identifiés. Ces consultations pourraient aussi inclure l'équipement requis pour répondre aux besoins de l'enfant dans la garderie.

En 2023, 123 enfants ont reçu un soutien de l'équipe d'OPE du Centre de traitement pour enfants en vue de leur inclusion.





### **Main-d'œuvre du secteur de la petite enfance**

Une main-d'œuvre compétente, stable et bien informée est essentielle à la qualité du système de la petite enfance, à l'expérience qu'en font les enfants et les familles et à la manière dont ils en bénéficient. La main-d'œuvre comprend les éducateurs de la petite enfance inscrits (ÉPEI) et le personnel de soutien œuvrant dans les services de garde agréés, les visiteurs à domicile œuvrant pour un organisme agréé et le personnel des Centres ON y va, de même que les superviseurs et les directeurs des programmes.

Les Services aux enfants se font dire régulièrement par les fournisseurs de services que la satisfaction au travail dans le secteur de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants est liée aux effets positifs sur les enfants et les familles. Le système peut aider à offrir de meilleures conditions aux employés, leur permettant de livrer une programmation bénéfique. Celles-ci comprennent une rémunération juste, des bonnes conditions de travail et des possibilités d'apprentissage professionnel.

#### **Données sur la main-d'œuvre en 2023**

Employés à temps plein travaillant dans les services de garde d'enfants agréés .... 576  
**(une réduction de 15,2 % depuis 2018)**

ÉPEI à temps plein travaillant dans les services de garde d'enfants agréés ..... 310  
**(une réduction de 5,2 % depuis 2018)**

Pourcentage d'employés à temps plein qui sont des ÉPEI dans les services de garde d'enfants agréés ..... 54 %  
**(une hausse comparativement à 49 % en 2018)**

Salaire horaire médian des éducateurs de la petite enfance ..... 26,14 \$ l'heure  
**(une hausse de 30,7 % depuis 2018)**

Nombre total d'employés dans les services de garde d'enfants agréés ..... 1316  
**(comprend tous les postes)**

**Nombre d'éducateurs de la petite enfance additionnels requis pour répondre à la demande ..... 267**

**Les salaires des éducateurs de la petite enfance inscrits travaillant dans un programme de garde varient considérablement, de 20,63 \$ à 33,70 \$ l'heure, avec une moyenne de 26,83 \$ l'heure.**

## **Stratégie de la main-d'œuvre**

En 2023, les Services aux enfants ont pris part aux projets et aux initiatives ci-dessous pour composer avec les défis liés à la main-d'œuvre :

- **Connaître nos chiffres** – une étude menée à l'échelle de la province par l'Atkinson Centre for Society and Child Development dans le but d'évaluer les conditions de travail dans le secteur de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants et d'orienter les stratégies et les politiques adoptées partout dans la province.
- **Better Together 2023 (BT2023)** – un partenariat établi entre six gestionnaires de système de services en Ontario dans le but de composer avec les défis liés à la main-d'œuvre au sein du système au moyen d'une approche collaborative misant sur trois piliers :
  - des nouveaux alliés** – établir des partenariats avec de nouveaux partenaires communautaires afin d'accroître la main-d'œuvre du secteur de l'éducation de la petite enfance;
  - des nouveaux modèles** – rechercher des nouveaux modèles pour améliorer les conditions d'emploi (p. ex., les avantages sociaux, les grilles salariales, etc.);
  - des nouveaux contextes narratifs** – promouvoir les avantages de la carrière d'éducateur de la petite enfance auprès de la communauté et d'autres groupes (p. ex., auprès des élèves du secondaire).
- **Design Lab** – tenue par le Workforce Collective en juin 2023, cette séance interactive sous forme d'atelier a rassemblé de multiples intervenants de secteurs divers dans le but d'élaborer des stratégies innovantes pour composer avec les défis liés à la main-d'œuvre.

## **Amélioration de la qualité en consultation**

Au cours des dix dernières années, le modèle pour améliorer la qualité dans le secteur de la garde d'enfants est passé d'un modèle faisant appel à des indicateurs de la qualité des programmes, mesurant la qualité au moyen d'une liste d'indicateurs, à un modèle d'amélioration de la qualité en consultation, fondé sur les forces, qui comprend l'établissement d'objectifs, un mentorat assuré par les coordonnatrices de la qualité des programmes des Services aux enfants et un apprentissage professionnel continu, offert par l'entremise de consultations, d'ateliers et d'occasions de réflexion.

### **Points saillants de 2023 de l'amélioration de la qualité en consultation :**

Nombre total d'heures de consultation	342
Nombre total de consultations	148

## **Programme de leadership pédagogique**

En 2022, le ministère de l'Éducation nous a procuré des fonds pour élaborer une stratégie visant à favoriser le maintien en poste des employés dans le secteur de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants. Le projet pilote de leadership pédagogique a été lancé, offrant des fonds pour mettre en place un leader pédagogique au sein de chaque organisme de services de garde d'enfants. Les coordonnatrices de la qualité des programmes des Services aux enfants ont appuyé ce projet, tenant des rencontres mensuelles de la communauté de pratique et des consultations, offrant des ressources et procurant des occasions d'apprentissage professionnel.

### **Points saillants de 2023 :**

Nombre de leaders pédagogiques ayant bénéficié d'un mentorat	29
Nombre d'organismes de services de garde d'enfants ayant pris part au programme de leadership pédagogique	13

Ce qui suit est un sommaire des résultats du sondage mené auprès des éducateurs ayant pris part au programme de leadership pédagogique :

## Résultats du sondage auprès des membres des équipes (moyenne pondérée sur cinq)

Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec chaque énoncé?	Sondage mai-juin	Sondage oct.-nov.	Sondage mars-avr.
Je me sens bien soutenu(e) dans mon rôle.	3.94	4.23	4.21
Je trouve que mon travail est important	4.33	4.47	4.47
Je trouve que mon travail est apprécié	3.91	4.07	4.18
Mon organisme appuie mon bien-être.	3.95	4.03	4.24
Mes forces sont bien utilisées.	4.08	4.19	4.25
J'éprouve un sentiment d'appartenance et de fraternité.	4.08	4.20	4.30
Mon travail contribue à la réalisation de la mission, de la vision et des valeurs de mon organisme	4.30	4.31	4.37
Je me sens optimiste face à l'avenir de mon travail dans le domaine de la petite enfance.	4.05	4.13	4.24

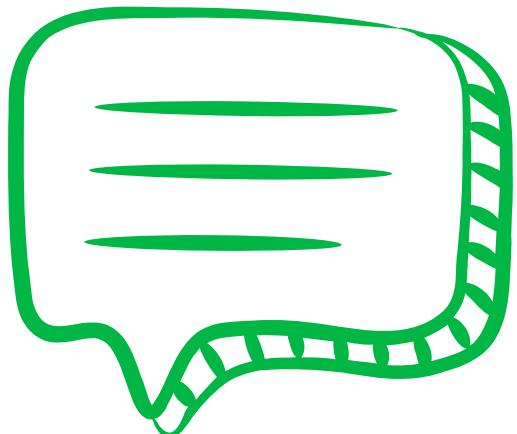
### Renforcement des capacités et apprentissage professionnel

Les Services aux enfants gèrent un budget pour le renforcement des capacités et collaborent avec tous les partenaires en vue d'offrir à tous les professionnels du secteur de la petite enfance un calendrier complet et flexible d'occasions d'apprentissage professionnel, d'ateliers, de possibilités de mentorat et de programmes de leadership.

En 2023, la Ville du Grand Sudbury a livré, par l'entremise de 23 différents programmes de renforcement des capacités et d'apprentissage professionnel, plus de 240 heures de formation et de perfectionnement professionnel dans le cadre de plus de 44 séances. Un total de 626 participants ont assisté à ces séances, représentant les professionnels des services de garde d'enfants, des programmes récréatifs, des Centres ON y va, des conseils scolaires et d'autres organismes partenaires.

En 2023, des possibilités d'apprentissage professionnel ont été offertes sur les sujets suivants :

- la littératie financière;
- le développement du leadership;
- le leadership pédagogique;
- la diversité, l'équité et l'inclusion;
- l'autorégulation;
- la création d'une culture de pratique réflexive;
- le jeu actif.



# Partie 3 : Consultation communautaire

Depuis la publication du Plan de système des services à la petite enfance de 2019-2023, les Services aux enfants de la Ville du Grand Sudbury recueillent la rétroaction des intervenants en vue d'orienter la planification du système.

## Consultation des intervenants – Partenaires communautaires :

### Planification stratégique du Réseau de planification de la petite enfance

En 2023, la planification stratégique a débuté pour le Réseau de planification de la petite enfance (RPPE), puisque le plan stratégique de 2019-2023 prenait fin. Un consultant externe a tenu deux séances de planification communautaire avec le RPPE, une séance avec les directeurs généraux des services de garde d'enfants et une séance avec les fournisseurs de services des Centres ON y va.

Durant ces séances, les participants ont examiné l'état actuel du système d'apprentissage et de garde des jeunes enfants et ont élaboré une vision pour l'avenir. Ils en ont profité pour cerner les priorités et les buts stratégiques pour les cinq prochaines années.

Voici les buts stratégiques ayant été identifiés :



**Réceptivité**



**Accès**



**Qualité**



**Inclusion**



**Collaboration**

Priorité aux familles et aux enfants

Une place en garderie pour tous

Professionnalisme et normes renforcées

Accueil chaleureux et appartenance

Mentalité visant à améliorer le système

### Sondage sur les travailleurs

Nous avons mené le sondage de recherche sur les travailleurs de la petite enfance en 2021. Nous avons invité tous les travailleurs qui œuvrent actuellement ou qui ont œuvré durant les 10 dernières années dans le secteur de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants à remplir le sondage en ligne. Le sondage a questionné les répondants sur leurs antécédents, leurs qualifications, leurs salaires, leurs avantages sociaux, leurs expériences, leur niveau de satisfaction et leurs opinions à l'égard de leurs emplois dans le secteur.

Le sondage visait à nous fournir des renseignements sur les raisons pour lesquelles les travailleurs ont commencé à travailler dans ce secteur, sur ce qui compte vraiment pour ces travailleurs, sur les avantages sociaux qu'ils ont en commun, sur les raisons pour lesquelles ils demeurent dans ce secteur, sur leur niveau de satisfaction ou d'insatisfaction et, s'il y a lieu, sur les raisons qui les poussent ou qui les ont poussés à quitter ce secteur. Les renseignements ainsi recueillis nous aident à élaborer des stratégies de recrutement et de maintien en poste dans le secteur.

### Un total de 450 répondants ont rempli le sondage. Voici les points saillants de leurs réponses :

- Les raisons principales pour lesquelles les répondants ont commencé à travailler dans ce secteur comprenaient leur amour pour le travail avec les enfants et la grande importance qu'ils accordent à l'éducation de la petite enfance.
- Les facteurs considérés comme étant les plus importants pour encourager les travailleurs à demeurer dans ce secteur comprenaient le soutien de la direction, une culture positive dans le lieu de travail et un milieu de travail sain.
- Les aspects de leur emploi avec lesquels les répondants se sont dits les plus satisfaits comprenaient le lieu de travail, les heures de travail et les responsabilités liées au soins directs des enfants.



## Projet du Partenariat pour soutenir la phase intermédiaire de l'enfance

Au début de 2023, les Services aux enfants ont reçu des fonds afin de mener à bien un projet visant à accroître la collaboration et à appuyer la coordination des ressources destinées aux enfants de 6 à 12 ans (dans la phase intermédiaire de leur enfance) et à leurs familles. Ce projet avait pour buts :

- de procurer des soutiens et des ressources ciblés pour cerner et engager des partenaires;
- de créer une infrastructure durable de réseautage et de planification;
- d'établir des stratégies et des objectifs communs et de créer des outils de communication pour maintenir le contact entre les partenaires;
- d'élaborer des stratégies pour coordonner et promouvoir des programmes communautaires, des ressources et des renseignements pour les familles, à l'appui de la santé sociale, physique et mentale des enfants de 6 à 12 ans et de leurs familles.

Le projet comprenait les activités suivantes :

**Phase 1 :** Revue de la littérature et engagement des intervenants – entrevues individuelles avec les partenaires communautaires qui procurent des services aux enfants de 6 à 12 ans et à leurs familles (d'avril à août 2023)

**Phase 2 :** Engagement du public – engagement des familles ayant des enfants de 6 à 12 ans (de septembre à novembre 2023)

**Phase 3 :** Crédit de ressources et d'outils à l'appui des intervenants, des enfants et des familles (de novembre à décembre 2023)

**Phase 4 :** Élaboration de stratégies pour le maintien à long terme des partenariats et des ressources et évaluation des stratégies (de décembre 2023 à février 2024)

Les résultats de ce projet comprennent des objectifs communs à réaliser grâce à la mise sur pied d'un sous-comité se consacrant à la phase intermédiaire de l'enfance, sous la structure révisée de 2024-2029 du RPPE. Les résultats complets du projet sont disponibles dans la page Web du Projet du Partenariat pour soutenir la phase intermédiaire de l'enfance.

## Groupes de discussion des participants aux Centres ON y va

En mars 2023, nous avons tenu un certain nombre de groupes de discussion avec les participants aux Centres ON y va en vue de cerner des possibilités d'accroître l'engagement des familles partout dans la communauté et de déterminer si la programmation répondait aux besoins des membres de la communauté. Un consultant externe s'est chargé des groupes de discussion et du matériel promotionnel et de marketing connexe.

Voici les points saillants de ces groupes de discussion :



les participants ont pris connaissance des Centres ON y va par l'entremise d'autres membres de la communauté



l'indisponibilité d'un mode de transport crée des obstacles à l'accès aux Centres ON y va



le site Web d'inscription est difficile à utiliser



les participants fréquentent les Centres ON y va pour créer des rapports sociaux, obtenir du soutien par les pairs et permettre à leurs enfants de jouer avec d'autres enfants



les participants ont continué à fréquenter les Centres ON y va en raison du niveau de soutien offert par le personnel et les autres parents et de la qualité de ce soutien



il faut améliorer la signalisation, l'accès, la fonctionnalité du site Web et le matériel imprimé

## Connaître nos chiffres

En 2023, les Services aux enfants se sont alliés à 42 autres gestionnaires de système de services (GSS) en Ontario et l'Ordre des éducatrices et des éducateurs de la petite enfance (OEPE) afin de mieux comprendre les défis rencontrés par la main-d'œuvre du secteur de la petite enfance, dans le cadre d'une étude menée à l'échelle de la province par l'Atkinson Centre for Society and Child Development.

L'étude, intitulée Connaître nos chiffres, avait pour objectif d'évaluer les conditions de travail dans le secteur de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants en recueillant et en analysant des données locales, notamment les données démographiques des travailleurs, ainsi que les renseignements sur la rémunération, le niveau de satisfaction au travail, les possibilités d'avancement et de perfectionnement professionnels et les expériences vécues du racisme et de la discrimination dans le lieu de travail.

Les résultats de cette étude orienteront les stratégies et les politiques adoptées à l'égard de la main-d'œuvre partout dans la province.

Par l'entremise de l'étude Connaître nos chiffres, un sondage provincial a été mené en 2024 auprès de tous les professionnels de la petite enfance en Ontario. Dans le Grand Sudbury, 49 répondants du secteur de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants ont participé au sondage.

Voici les points saillants des réponses au sondage fournies par les répondants du Grand Sudbury :

**93%**

**des répondants ont indiqué que l'aspect le plus satisfaisant de leur travail dans le secteur de la petite enfance, c'est le sentiment de faire une différence pour les enfants, les familles et leur communauté.**

**82%**

**des répondants ont révélé que l'aspect le plus difficile de leur travail dans le secteur de la petite enfance, c'est le salaire qu'ils touchent.**

**61%**

**des répondants recommanderait une carrière dans le secteur de la petite enfance.**

**50%**

**des répondants n'étaient pas certains s'ils poursuivraient leur travail au sein du secteur de la petite enfance.**

Le rapport provincial est disponible dans le site de l'étude [Connaître nos chiffres](#).

## Consultation des intervenants – Parents et familles

### Sondage du Registre des garderies

En 2023, les Services aux enfants ont mené un sondage auprès d'environ 4 500 familles qui ont soumis une demande auprès du Registre des garderies ou qui ont obtenu une place en garderie au cours des dernières années. Ce sondage avait pour but de recueillir leur rétroaction sur leur expérience du Registre des garderies.

Environ 750 répondants ont pris part au sondage. Les résultats ont aidé à établir l'ordre de priorité des améliorations à apporter au Registre des garderies au chapitre des procédures et des processus de travail.

Voici quelques points saillants des réponses au sondage :

- Il y a un manque de communication entre le Registre des garderies et les services de garde d'enfants.
- Environ 40 % des personnes n'ayant pas obtenu une place en garderie ont dû cesser de travailler (20 %) ou ont dû modifier leur horaire de travail (19 %) parce qu'elles n'avaient pas reçu les services de garde au moment auquel elles en avaient besoin.
- Plus de 50 % des répondants se sont dits satisfaits du processus du Registre des garderies.



# Partie 4 : Résultats

Le Plan de système des services à la petite enfance de 2019-2023 (c'est-à-dire le plan précédent) décrivait plusieurs résultats qui demeurent des priorités dans le cadre du plan actuel. Les résultats prévus par le présent plan respectent les quatre composants clés d'un système de la petite enfance solide : accessibilité; équité et sensibilité; abordabilité; qualité et inclusion.

## 1.0 Accessibilité

Résultat	Stratégie	Activités en 2024-2025	Mesures du rendement
<b>1.1</b> Les programmes communautaires et les fournisseurs de services connaissent mieux les besoins des familles en matière de services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants dans la communauté.	<b>a.</b> Élaborer et mettre en œuvre une campagne de marketing et d'éducation multidimensionnelle sur les programmes agréés et de qualité pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants, ciblant les familles, les partenaires et le public, à même le financement actuel..	<ul style="list-style-type: none"><li>Élaborer le contenu de marque en partenariat avec un fournisseur de marketing externe.</li><li>Mettre en œuvre la stratégie de marketing et faire le suivi des résultats.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>Nombre de personnes consultant le contenu en ligne.</li><li>Quantité de matériel promotionnel élaboré et diffusé.</li></ul>
<b>1.2</b> Les programmes cherchent à combler les lacunes dans les services partout dans la communauté afin de fournir des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants à fort impact et facilement accessibles aux enfants et aux familles.	<b>a.</b> Appuyer l'expansion des services de garde d'enfants agréés dans les régions et les groupes d'âge ayant la plus forte demande en conformité avec les lignes directrices du SPAGJE.	<ul style="list-style-type: none"><li>Continuer de travailler avec les partenaires communautaires en vue de cerner des possibilités d'expansion des services de garde d'enfants.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>Nombre de nouvelles places créées dans les services de garde d'enfants.</li><li>Pourcentage de l'accroissement des places dans les services de garde d'enfants.</li></ul>
<b>1.3</b> Les enfants ayant des besoins particuliers et leurs familles obtiennent le soutien qu'il leur faut pour participer pleinement aux programmes et aux services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants.	<b>a.</b> Élaborer un modèle sensible aux besoins pour le financement et la prestation de services de soutien à l'inclusion des enfants ayant des besoins particuliers dans les services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants, en fonction du groupe d'âge, du quartier ou des critères du diagnostic, et y apporter des approches novatrices.	<ul style="list-style-type: none"><li>S'allier à un consultant externe en vue d'effectuer un examen des services de qualité et d'inclusion.</li><li>Mettre sur pied un groupe de travail pour mettre en œuvre les recommandations issues de l'examen du système.</li><li>Mettre en place le Sous-comité des services spécialisés du RPPE en vue d'appuyer toute planification du système se rapportant aux besoins particuliers.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>Nombre d'enfants ayant des besoins particuliers qui ont reçu un soutien des services de qualité et d'inclusion.</li><li>Nombre de partenaires communautaires participant au Sous-comité des services spécialisés du RPPE.</li></ul>

Résultat	Stratégie	Activités en 2024-2025	Mesures du rendement
<b>1.4</b> Les programmes et les services sont culturellement inclusifs et adaptés aux besoins des familles aux origines diverses.	<b>a.</b> Aider les familles aux origines diverses à obtenir accès et à participer aux programmes de la petite enfance en développant une formation et un soutien appropriés, en livrant ceux-ci aux professionnels de la petite enfance et en créant et/ou en trouvant des outils, des ressources et des processus pour ces familles (y compris les familles autochtones, les familles francophones et les familles des nouveaux arrivants).	<ul style="list-style-type: none"> <li>S'allier à un consultant externe en vue d'effectuer un examen du système actuel d'AGJE tel qu'il se rapporte à la diversité, à l'équité et à l'inclusion.</li> <li>Mettre en place le Groupe consultatif sur la diversité, l'équité et l'inclusion du RPPE en vue d'aider à mettre en œuvre les recommandations issues de l'examen du système.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre d'occasions d'apprentissage professionnel offertes traitant de la diversité, de l'équité et de l'inclusion.</li> <li>Nombre de professionnels de la petite enfance ayant pris part aux occasions d'apprentissage professionnel traitant de la diversité, de l'équité et de l'inclusion.</li> <li>Nombre d'outils, de ressources et de processus créés pour appuyer les familles aux origines diverses.</li> </ul>

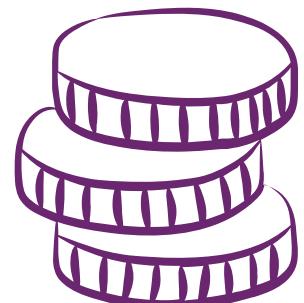


## 2.0 Équité et sensibilité

Résultat	Stratégie	Activités en 2024-2025	Mesures du rendement
<b>2.1</b> Les programmes et les services reflètent la diversité des familles et répondent aux besoins cernés des enfants et des familles dans chaque quartier.	<p><b>a.</b> Aider les fournisseurs de services de la petite enfance à planifier et à offrir une programmation à approche intentionnelle visant les vulnérabilités indiquées par l'Instrument de mesure du développement de la petite enfance (IMDPE) dans leur communauté locale.</p> <p><b>b.</b> Continuer de prendre les décisions de financement et de livrer les services en tenant compte de la diversité culturelle et linguistique, de la répartition géographique et des lacunes dans les programmes et les services.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Fournir une éducation aux professionnels du système d'AGJE sur les vulnérabilités indiquées par l'IMDPE.</li> <li>Offrir des occasions d'apprentissage professionnel se rapportant aux vulnérabilités indiquées par l'IMDPE (p. ex., santé mentale).</li> <li>Examiner les vulnérabilités indiquées par l'IMDPE et les données démographiques de chaque quartier pour garantir que les services sont offerts dans les quartiers appropriés.</li> <li>Collaborer avec les organismes de services de garde d'enfants pour garantir qu'au moins 30 % des places sont attribuées à des familles recevant une aide financière.</li> <li>Mettre en place le Sous-comité de la diversité, de l'équité et de l'inclusion du RPPE en vue d'appuyer toute planification du système se rapportant à la diversité, à l'équité et à l'inclusion.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre d'occasions d'apprentissage professionnel offertes adaptées aux vulnérabilités indiquées par l'IMDPE.</li> <li>Nombre de programmes ON y va et de garde d'enfants offerts par proportion à la population par quartier et par proportion aux populations francophone, autochtone et à faible revenu.</li> <li>Pourcentage de familles subventionnées fréquentant chaque site de services de garde d'enfants.</li> <li>Nombre de réunions tenues par le Sous-comité de la diversité, de l'équité et de l'inclusion.</li> </ul>
<b>2.2</b> Examiner les politiques et les pratiques dans le secteur qui pourraient faire obstacle à la participation et à la contribution aux processus de réconciliation avec les peuples autochtones en Ontario comme le prévoit la Commission de vérité et réconciliation du Canada.	<b>a.</b> Établir des mesures d'évaluation qui garantissent que tous les programmes financés procurent des possibilités culturellement inclusives et équitables aux éducateurs et aux familles autochtones.	<ul style="list-style-type: none"> <li>S'allier à un consultant externe en vue d'effectuer un examen du système actuel d'AGJE tel qu'il se rapporte à la diversité, à l'équité et à l'inclusion.</li> <li>Mettre en œuvre les recommandations issues de l'examen du système.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre d'initiatives mises en œuvre se rapportant à la diversité, à l'équité et à l'inclusion en conformité avec les recommandations issues de l'examen du système.</li> </ul>

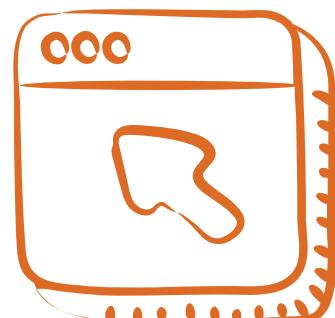
### 3.0 Abordabilité

Résultat	Stratégie	Activités en 2024-2025	Mesures du rendement
<b>3.1</b> Davantage de familles nécessiteuses ont accès à une programmation de qualité et abordable durant l'été et à l'extérieur des heures de classe pour leurs enfants d'âge scolaire.	<b>a.</b> Élargir les possibilités d'aide financière pour les programmes d'été pour davantage d'enfants nécessiteux de la maternelle et jardin et d'âge scolaire, pour favoriser leur attachement à l'école et un développement sain.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre sur pied un groupe de travail avec les partenaires communautaires en vue d'élaborer de meilleurs programmes récréatifs subventionnés avec de nouveaux partenaires (accroître la capacité de la communauté et assurer une meilleure distribution des places subventionnées).</li> <li>Rationaliser les procédures administratives au moyen de la méthode Lean afin de mettre en œuvre un système efficace qui appuie et inclut davantage les familles vulnérables et à risque dans notre communauté.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre d'enfants d'âge scolaire obtenant une aide financière pour les services de garde d'enfants.</li> <li>Nombre d'enfants subventionnés prenant part aux camps d'été et à d'autres programmes récréatifs.</li> <li>Pourcentage de l'aide financière pour services de garde d'enfants étant consacré aux programmes récréatifs.</li> <li>Nombre de familles bénéficiant du programme Ontario au travail et du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées recevant une aide financière pour les services de garde d'enfants pour leurs enfants d'âge scolaire inscrits à des programmes récréatifs.</li> </ul>
<b>3.2</b> Plus grand accès à des services de garde d'enfants abordables grâce aux politiques et aux lignes directrices provinciales.	<b>a.</b> Continuer d'accroître l'abordabilité grâce au SPAGJE. <b>b.</b> Passer en revue les procédures et les pratiques de la prestation du programme d'aide financière pour les services de garde d'enfants et apporter des améliorations afin d'aider davantage de familles, de réduire les paiements excédentaires, de rehausser l'expérience des clients et d'améliorer la livraison du programme.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Continuer de mettre en œuvre le SPAGJE en conformité avec les lignes directrices provinciales.</li> <li>Au moyen de la méthode Lean, passer en revue la politique interne, ainsi que le processus par lequel les familles ont accès au programme d'aide financière pour les services de garde d'enfants.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pourcentage de la réduction des frais de garde d'enfants.</li> <li>Nombre d'améliorations apportées au processus de demande.</li> </ul>



## 4.0 Qualité et inclusion

Résultat	Stratégie	Activités en 2024-2025	Mesures du rendement
<b>4.1</b> Les programmes et les services sont dotés d'une main-d'œuvre hautement qualifiée, y compris des éducateurs de la petite enfance inscrits (ÉPEI) et d'autres professionnels certifiés.	<p><b>a.</b> Améliorer les expériences des stagiaires et la transition vers la profession pour les étudiants en éducation de la petite enfance (EPE) avant et après l'obtention de leur diplôme.</p> <p><b>b.</b> Coordonner le financement, l'élaboration, la mise en œuvre et la promotion des activités visant à accroître le recrutement et le maintien en poste des ÉPEI.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Collaborer avec le RPPE en vue de créer et de mener à bien un projet pilote de mentorat pour les étudiants.</li> <li>Recueillir des renseignements sur les facteurs qui influent sur le recrutement et le maintien en poste.</li> <li>Mettre en œuvre des stratégies pour accroître le recrutement et le maintien en poste dans le secteur (p. ex., perfectionnement professionnel payé).</li> <li>Mettre en place le Sous-comité de la stratégie relative à la main-d'œuvre du RPPE en vue d'élaborer des stratégies relatives à la main-d'œuvre.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre d'occasions d'apprentissage professionnel offertes pour appuyer le mentorat des étudiants.</li> <li>Quantité de matériel élaboré à l'appui de la transition vers la profession des nouveaux diplômés.</li> <li>Nombre d'activités promotionnelles auxquelles nous avons participé pour recruter des ÉPEI.</li> <li>Nombre de stratégies mises en œuvre pour accroître le recrutement et le maintien en poste.</li> <li>Nombre de partenaires communautaires participant au Sous-comité de la stratégie relative à la main-d'œuvre.</li> </ul>
<b>4.2</b> La programmation et la pédagogie sont conformes au document pédagogique, <i>Comment apprend-on? Pédagogie de l'Ontario pour la petite enfance</i> .	<p><b>a.</b> Améliorer les connaissances et les compétences du personnel au sein du secteur de l'AGJE, telles qu'elles se rapportent à la pédagogie <i>Comment apprend-on?</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Offrir des occasions d'apprentissage professionnel dans le secteur afin d'accroître la conformité à la pédagogie <i>Comment apprend-on?</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre d'occasions d'apprentissage professionnel offertes au personnel dans le secteur en lien avec la pédagogie <i>Comment apprend-on?</i></li> <li>Nombre d'employés prenant part aux occasions d'apprentissage professionnel.</li> </ul>

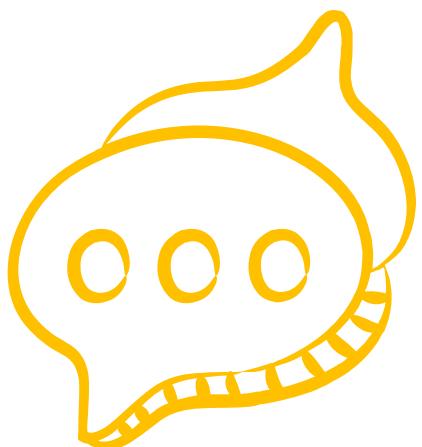


Résultat	Stratégie	Activités en 2024-2025	Mesures du rendement
<b>4.3</b> Le système de la petite enfance offre des possibilités de renforcement des capacités en vue de permettre au personnel des services d'AGJE de s'engager dans une formation professionnelle continue et de répondre aux besoins en matière de développement.	<p><b>a.</b> Soutenir une évaluation externe du système de renforcement des capacités et d'apprentissage professionnel et mettre en œuvre les améliorations recommandées.</p> <p><b>b.</b> Élaborer une allocation annuelle de fonds et un cadre d'apprentissage professionnel connexe afin que les occasions de renforcement des capacités répondent aux besoins de la communauté.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>S'allier à un consultant externe en vue d'effectuer un examen du système actuel d'AGJE tel qu'il se rapporte à la qualité.</li> <li>Mettre en œuvre les recommandations issues de l'examen du système.</li> <li>Élaborer et mettre en œuvre le cadre d'apprentissage professionnel.</li> <li>Mettre en place le Sous-comité de la planification régionale et de l'apprentissage professionnel du RPPE.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre d'intervenants consultés dans le cadre de l'examen du système.</li> <li>Nombre de recommandations issues de l'examen du système.</li> <li>Nombre d'occasions d'apprentissage professionnel offertes.</li> <li>Nombre de partenaires communautaires participant au Sous-comité de la planification régionale et de l'apprentissage professionnel.</li> </ul>
<b>4.4</b> Les modèles de gouvernance sont bien documentés et étayés afin de garantir que les rôles et les responsabilités sont bien clairs au sein du système.	<p><b>a.</b> Réviser et mettre à jour les ententes de financement des services à la petite enfance en vigueur avec les fournisseurs de services de garde d'enfants et des centres ON y va afin de mieux définir les rôles, les responsabilités et les attentes de la Ville à l'égard des conseils d'administration dans le cadre d'un modèle de gouvernance.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>S'allier à un consultant externe en vue d'effectuer un examen du système actuel d'AGJE tel qu'il se rapporte à la qualité.</li> <li>Mettre en œuvre les recommandations issues de l'examen du système qui se rapportent aux modèles de gouvernance.</li> <li>Mettre à jour les ententes de financement selon les besoins.</li> <li>Offrir des occasions d'apprentissage professionnel au personnel de direction en vue d'assurer la conformité aux recommandations issues de l'examen du système.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de recommandations issues de l'examen du système se rapportant aux modèles de gouvernance.</li> <li>Nombre de modifications apportées aux ententes de financement par suite des recommandations issues de l'examen du système.</li> </ul>
<b>4.5</b> Les programmes sont régulièrement évalués afin de garantir qu'ils répondent aux besoins de la communauté.	<p><b>a.</b> Améliorer la qualité des programmes au moyen d'évaluations et de l'amélioration continue de la qualité.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Élaborer un cadre d'évaluation des programmes et d'amélioration continue de la qualité pour le secteur de la petite enfance.</li> <li>Élaborer un plan d'évaluation pour tous les programmes de la petite enfance.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de programmes ayant subi une évaluation.</li> <li>Nombre et pourcentage d'employés ayant reçu un apprentissage professionnel en lien avec l'évaluation des programmes.</li> </ul>

## Conclusion

Le Plan du système des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants établit la voie à suivre en 2024-2025 en tenant compte des besoins de la communauté et en accordant la priorité aux piliers d'un système de la petite enfance solide. Les objectifs décrits dans le présent plan comprendront une consultation continue des intervenants et des familles afin de garantir une représentation continue, au fur et à mesure que le paysage de la petite enfance évoluera dans le Grand Sudbury.

Les Services aux enfants évalueront les progrès dans la réalisation de chaque résultat visé et surveilleront les mesures de rendement tout au long de la période visée par le Plan du système des services, en conformité avec le Cadre d'évaluation des programmes de la petite enfance (résultat 4.5). Un examen annuel des activités et des progrès réalisés sera partagé avec les partenaires communautaires et publié dans le [site Web de la Ville du Grand Sudbury](#).



# Annexe

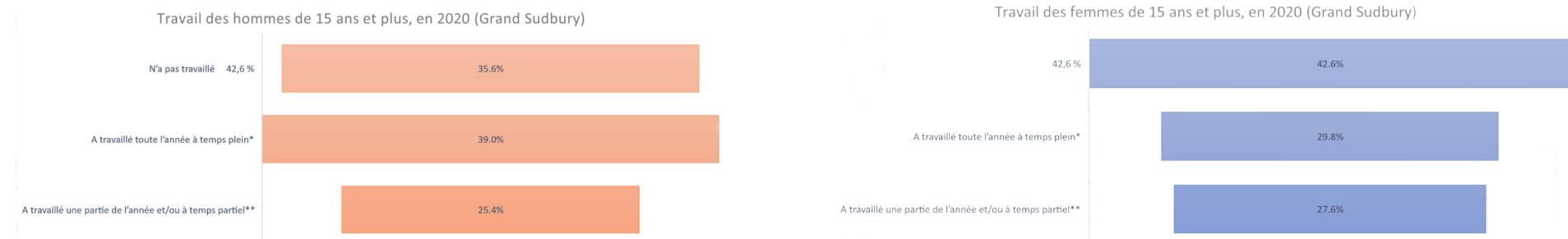
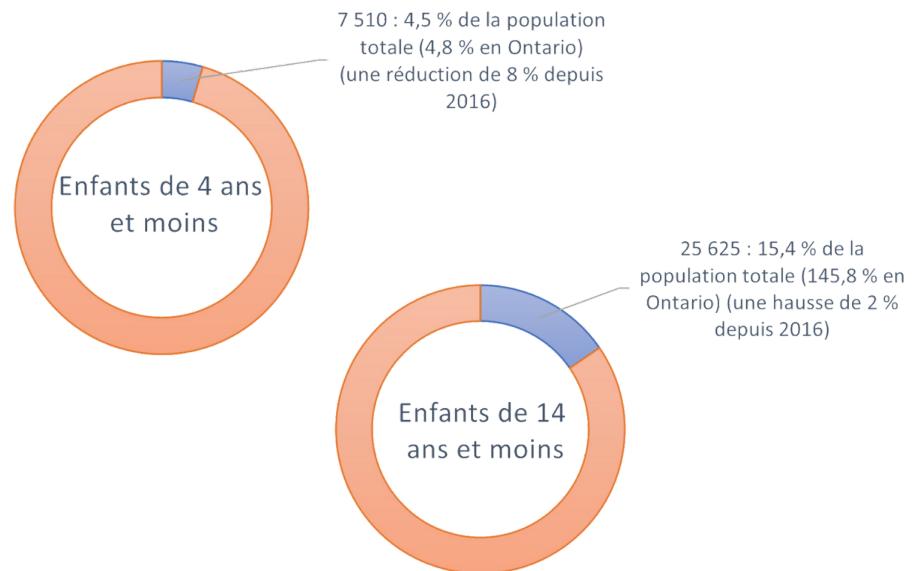
## Accessibilité :

### Les enfants dans le Grand Sudbury (2021)

Le nombre d'enfants et leur répartition influent à la fois sur le financement reçu de la part de la Province et sur les niveaux de service requis dans le Grand Sudbury. Le nombre d'enfants âgés de 4 ans et moins a diminué, tandis que le nombre d'enfants de 14 ans et moins a augmenté quelque peu dans le Grand Sudbury de 2016 à 2021. Cependant, la proportion de la population étant âgée de 14 ans et moins à Sudbury correspond à la proportion dans la province<sup>xii</sup>.

### Caractéristiques de la population : Emploi

La majorité des femmes et des hommes qui habitent le Grand Sudbury et qui sont en âge d'élever des enfants ont des emplois. Cela signifie que la majorité des familles auront besoin de services de garde d'enfants non parentale durant la petite enfance et les premières années scolaires de leurs enfants et que les Centres ON y va doivent offrir des services familiaux à différentes heures de la journée, en dehors des heures de travail régulières.



\*Toute l'année (49 semaines ou plus) surtout à temps plein (30 heures ou plus par semaine).

\*\*Une partie de l'année signifie moins de 49 semaines (environ 11 mois et demi) et à temps partiel signifie moins de 30 heures par semaine.

## Profils des quartiers :

Chaque région de la ville a un profil démographique différent en ce qui concerne le nombre d'enfants, l'âge des enfants, les populations francophone et autochtone, les horaires de travail des parents et les revenus des parents. Ces facteurs ont des répercussions sur la demande de services et sur les besoins des familles qui ont recours aux services.

Voici des facteurs démographiques précis, présentés en fonction des régions dans le Grand Sudbury<sup>x1</sup>:

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
<b>POPULATION</b>									
Population des enfants de 3 ans et moins, 2021	810	470	580	490	960	450	715	755	515
Population des enfants de 5 ans et moins, 2021	1 320	780	940	750	1 565	675	1 165	1 165	775
Population des enfants de 6 à 12 ans, 2021	1 370	940	990	905	2 035	810	1 425	1 500	790
Population des enfants de 6 à 12 ans en % de la pop. totale	13,1%	12,8 %	12,4 %	12,7 %	13 %	13,3 %	10,8 %	11 %	9,6 %
<b>STRUCTURE DE LA FAMILLE</b>									
% de familles monoparentales	15,5 %	12,9 %	31,6 %	16,5 %	14,5 %	22,6 %	20,8 %	13,8 %	22,7 %
<b>LANGUE ET CULTURE</b>									
% de la population dont la langue maternelle est le français	39,5 %	8,1 %	20 %	20,4 %	35 %	20,1 %	22 %	13 %	13 %
% de la population étant des immigrants récents (de 2016 à 2021)	0 %	0,5 %	2,3 %	0,3 %	0 %	0,6 %	0,9 %	1,8 %	0,4 %
% de la population faisant partie des minorités visibles	1 %	1,9 %	16 %	1,7 %	1,4 %	8,3 %	9,7 %	10,1 %	8,8 %
% de la population d'identité autochtone	13,7 %	7,8 %	13,6 %	12,3 %	11,9 %	12,1 %	11,7 %	6,2 %	10,1 %
<b>REVENU, EMPLOI ET LOGEMENT</b>									
Taux de chômage (%)	7,5 %	8,2 %	16,2 %	10,3 %	10 %	11,6 %	11,8 %	9,1 %	12,8 %
% des enfants de 5 ans et moins à faible revenu d'après la MFR-Apl	8,3 %	2,6 %	36,7 %	7,3 %	5,8 %	17,8 %	15,5 %	9,9 %	14,8 %
% des enfants de 17 ans et moins à faible revenu d'après la MFR-Apl	8,8 %	4,8 %	29,8 %	6 %	6,4 %	15,9 %	15,9 %	7,2 %	12,9 %
% de locataires	25,3 %	15,8 %	69,1 %	18,4 %	15,9 %	38,8 %	36,4 %	38,5 %	56,8 %

1. Azilda, Chelmsford, Dowling, Levack et les environs
2. Lively, Copper Cliff, Naughton, Whitefish et les environs
3. Donovan, Moulin à fleur et les environs

4. Garson, Coniston, Wanapitei, Falconbridge
5. Hanmer, Valley, Capreol et les environs
6. Minnow Lake et les environs

7. Nouveau-Sudbury et les environs
8. Secteur sud et les environs
9. Centre-ville, secteur ouest, Kingsmount, parc Bell et les environs

## Instrument de mesure du développement de la petite enfance (IMDPE) :

En Ontario, les enseignants évaluent les enfants à la fin de leur séjour au jardin d'enfants, dans cinq différents domaines, au moyen d'une évaluation standardisée qui s'appelle l'Instrument de mesure du développement de la petite enfance (IMDPE). Le tableau ci-dessous montre les domaines dans lesquels les enfants ont obtenu de faibles résultats et les différences entre les différentes régions de la ville.

	Total Grand Sudbury	1	2	3	4	5	6	7	8	9
% ayant obtenu une faible note dans un domaine ou plus	30,9	31,7	24,5	30,4	27,8	34,2	37,8	34,4	25,1	34,7
% ayant obtenu une faible note dans deux domaines ou plus	14,4	14	11,8	12	9,3	16	17,1	16,9	11,6	18,9
% ayant obtenu une faible note en santé physique et en bien-être	14,8	18,9	12,7	15,2	10,2	16,9	9,8	14,8	11,6	18,9
% ayant obtenu une faible note en compétences sociales	9,3	11,6	9,1	4,8	3,7	12	12,2	12,7	6	9,5
% ayant obtenu une faible note en maturité affective	16,8	19,5	10,9	14,4	12	16,4	24,4	22,2	12,6	17,9
% ayant obtenu une faible note en habiletés cognitives et en développement du langage	8,1	5,5	5,5	7,2	5,6	13,3	12,2	7,4	5	11,6
% ayant obtenu une faible note en connaissances générales et en habiletés de communication	8,7	8,5	7,3	10,4	5,6	7,1	8,5	9,5	11,6	9,5

1. Azilda, Chelmsford, Dowling, Levack et les environs
2. Lively, Copper Cliff, Naughton, Whitefish et les environs
3. Donovan, Moulin à fleur et les environs

4. Garson, Coniston, Wahnapitae, Falconbridge
5. Hanmer, Valley, Capreol et les environs
6. Minnow Lake et les environs

7. Nouveau-Sudbury et les environs
8. Secteur sud et les environs
9. Centre-ville, secteur ouest, Kingsmount, parc Bell et les environs

## Équité et sensibilité :

Au sein de la population des enfants, des groupes précis sont bien plus susceptibles de vivre dans la pauvreté, y compris les enfants autochtones, les enfants des nouveaux immigrants et les enfants faisant partie d'une minorité visible.<sup>xi</sup>

Pourcentage d'enfants d'identité autochtone de 5 ans et moins à faible revenu ..... 18 %

Pourcentage d'enfants d'identité autochtone de 17 ans et moins à faible revenu ..... 16,1 %

Pourcentage d'enfants de minorités visibles de 14 ans et moins à faible revenu ..... 22,2 %

Pourcentage d'enfants d'immigrants récents (de 2016 à 2019) de 17 ans et moins à faible revenu ..... 11,3 %

## Caractéristiques de la population : Immigration

Bien comprendre le nombre de familles de nouveaux arrivants et leur répartition dans le Grand Sudbury aide les Services aux enfants à mieux répondre aux besoins de ces familles et de leurs enfants et à s'assurer que des services de garde d'enfants et des programmes dans les Centres ON y va sont disponibles pour les appuyer.

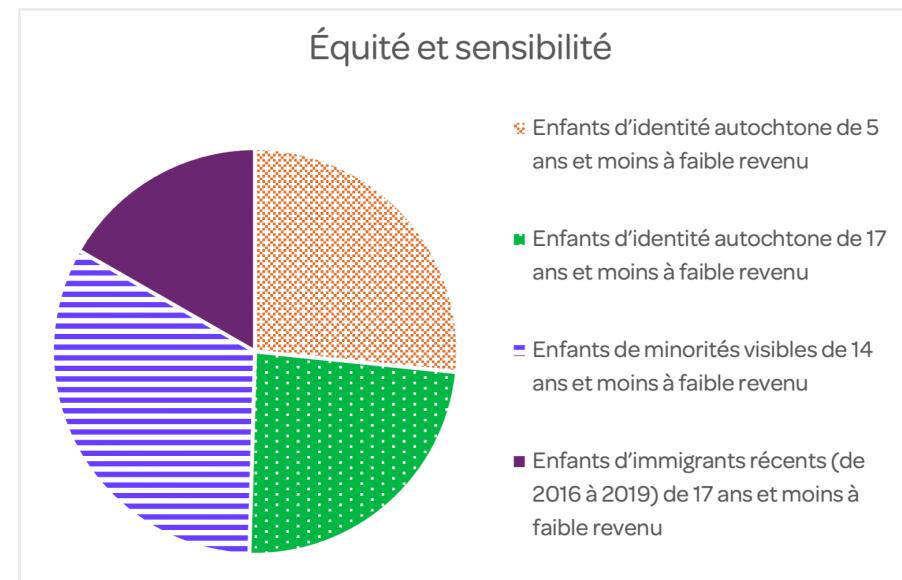
Le Grand Sudbury compte une petite population d'immigrants récents, mais celle-ci est en pleine croissance. Les étudiants étrangers ayant des enfants et les familles de réfugiés ne sont peut-être pas inclus dans les données de recensement, mais ils bénéficieront aussi des services de soutien.<sup>xii</sup>

La population des immigrants récents est jeune : 23 % sont des enfants de 14 ans et moins.

Immigrants récents (arrivés de 2016 à 2021) ..... 1635  
1% de la population (une hausse de 63 % depuis 2016)

Enfants de 14 ans et moins étant des immigrants récents  
(arrivés de 2016 à 2021)\* ..... 375

\*Une répartition des enfants de 4 ans et moins n'est pas disponible.



## Caractéristiques de la population : Minorités visibles

Les familles faisant partie des minorités visibles pourraient rencontrer des obstacles dans leur accès aux services et pourraient faire l'objet d'une discrimination dans les milieux communautaires. Toutes les familles bénéficient de services inclusifs et de soutien qui accueillent tout un chacun.

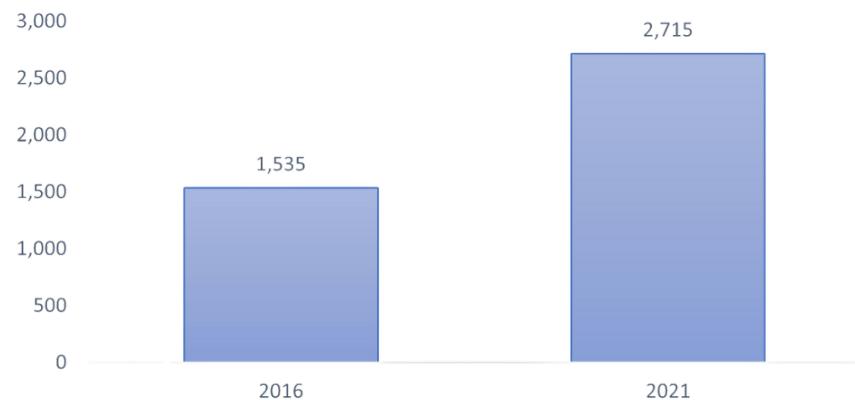
Le Grand Sudbury compte une petite population de minorités visibles. La population de minorités visibles est jeune : 25,4 % sont des enfants de 14 ans et moins.<sup>xi</sup>

Population totale des minorités visibles ..... 6 045  
(11 % de la population)

Enfants de 14 ans et moins faisant partie d'une minorité visible\* ..... 1535  
(25,4 % de la population des minorités visibles)

\*Une répartition des enfants de 4 ans et moins n'est pas disponible.

Enfants de 14 ans et moins faisant partie d'une minorité visible (Grand Sudbury)



## Caractéristiques de la population : Population d'identité autochtone

La population autochtone dans le Grand Sudbury est considérablement plus nombreuse que la moyenne provinciale, représentant 11 % de la population totale du Grand Sudbury, comparativement à 2,9 % de la population en Ontario. Le secteur de la petite enfance dans le Grand Sudbury s'efforce de garantir que les familles autochtones ont accès, en temps opportun, à des programmes et à des services adaptés à la culture.

La population autochtone est jeune : les enfants représentent une proportion plus élevée de la population autochtone comparativement à la population générale. Il est important de noter que les populations autochtones sont historiquement sous-déclarées dans les données de recensement. Par conséquent, ces chiffres ne reflètent pas pleinement la population autochtone dans le Grand Sudbury.<sup>xii</sup>

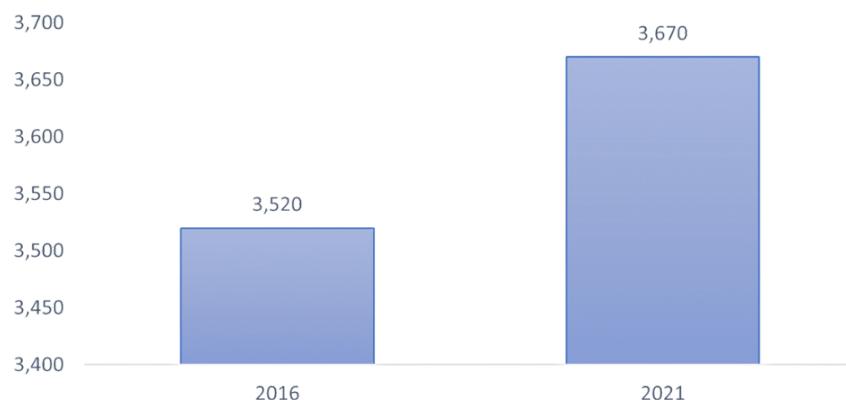
Population d'identité autochtone ..... 17 935  
(11 % de la population – une hausse comparativement à 9,7 % en 2016)

Enfants d'identité autochtone de 14 ans et moins\* ..... 3 670  
(20,4 % de la population d'identité autochtone)

\*Une répartition des enfants de 4 ans et moins n'est pas disponible.

À NOTER : Les utilisateurs des présentes données doivent prendre note que les estimations liées à la population autochtone subissent plus que les autres l'incidence du dénombrement partiel de certaines réserves et communautés dans le cadre du Recensement de la population. Pour obtenir des renseignements additionnels sur les variables relatives aux Autochtones, notamment des renseignements sur leurs classifications, les questions dont elles sont dérivées, la qualité des données et leur comparabilité avec d'autres sources de données, veuillez vous reporter au Guide de référence sur les peuples autochtones, Recensement de la population de 2021, et au Rapport technique sur les peuples autochtones, Recensement de la population de 2021.

## Enfants d'identité autochtone de 14 ans et moins (Grand Sudbury)





## Caractéristiques de la population : Langue française

Le nombre d'enfants de langue française et leur répartition ont donné lieu à des changements dans le nombre de services de la petite enfance de langue française et leurs emplacements dans le Grand Sudbury. Le Grand Sudbury compte une grande population de Francophones – 22,6 % des membres de la population identifient le français comme leur langue maternelle et 37,5 % parlent le français. Ces chiffres sont un peu moins élevés chez les jeunes enfants.<sup>xi</sup>

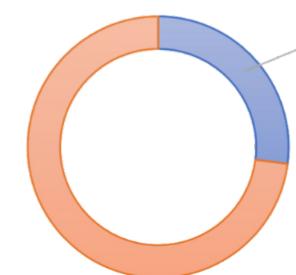
**41,1%**

des enfants de 4 ans et moins identifient le français comme leur langue maternelle (ceci comprend les enfants qui parlent uniquement le français et ceux qui parlent à la fois le français et l'anglais).

**53 %**

des enfants de 4 ans et moins identifient le français comme étant la langue parlée le plus souvent à la maison (ceci comprend les enfants qui parlent uniquement le français et ceux qui parlent à la fois le français et l'anglais).

### Enfants de 4 ans et moins ayant une certaine connaissance du français



27 % des enfants ont une certaine connaissance du français

## Abordabilité :

Bien comprendre les changements et les tendances dans les revenus des familles aide les Services aux enfants à composer avec les problèmes d'abordabilité liés aux frais de la garde d'enfants et à prédire la demande pour l'aide financière pour les services de garde d'enfants.

### Revenu familial

Les revenus des familles ayant des enfants dans le Grand Sudbury a augmenté considérablement depuis 2016.

Le revenu médian des couples avec enfants est considérablement plus élevé que la médiane de la province. Ce n'est pas le cas pour les familles monoparentales, lesquelles ont un revenu médian inférieur à celui des familles à deux parents et quelque peu inférieur à la médiane de la province.<sup>xi</sup>

#### **Revenu des ménages comptant un couple avec enfants, 2021**

Revenu familial médian – Grand Sudbury.....152 000 \$  
(130 637 \$ en 2016) une hausse de 16 %

Revenu familial médian – Ontario .....141 000 \$  
(115 381 \$ en 2016) une hausse de 22 %

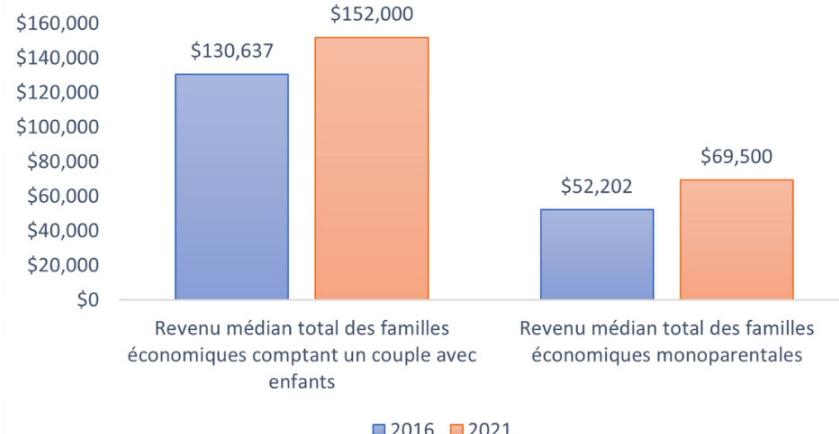
#### **Revenu des ménages comptant un parent avec enfants, 2021**

Revenu familial médian – Grand Sudbury.....69 500 \$  
(52 202 \$ en 2016) une hausse de 33 %

Revenu familial médian – Ontario .....73 000 \$  
(54 363 \$ en 2016) une hausse de 34 %

À NOTER lorsque vous analysez les données sur le revenu du Recensement de 2021 : Les données recueillies au moyen du Recensement de 2021 comprennent la perte de revenus d'emploi subie par des millions de Canadiens pendant la première année de la pandémie. Pour obtenir des renseignements additionnels, consultez le site <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/as-sa/98-200-X/2021005/98-200-x2021005-fra.cfm>.

## Revenu familial médian (Grand Sudbury)





## Pauvreté et faible revenu

Bien comprendre l'ampleur et les caractéristiques de la pauvreté chez les jeunes enfants dans le Grand Sudbury aide les Services aux enfants à mieux répondre aux besoins des familles et des enfants par l'entremise de leur aide financière pour les services de garde d'enfants, des services de garde d'enfants et de la programmation des Centres ON y va.

Le taux global de pauvreté du Grand Sudbury (calculé au moyen de la Mesure de faible revenu après impôt ou MFR-Apl) est de 9,5 %, ce qui est inférieur au taux de 10,1 % de l'Ontario. Toutefois, les enfants sont bien plus susceptibles de vivre dans la pauvreté que la population générale.<sup>xi</sup>

Fréquence du faible revenu en 2020 fondée sur la MFR-Apl

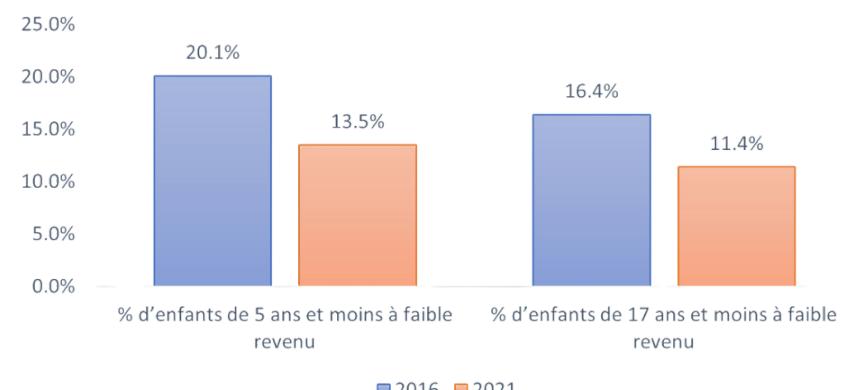
Enfants de 5 ans et moins à faible revenu.....1265

Fréquence du faible revenu chez les enfants de 5 ans et moins ..... 13,5 %  
(12,4 % en Ontario)

Enfants de 17 ans et moins à faible revenu..... 3 505

Fréquence du faible revenu chez les enfants de 17 ans et moins.....11,4 %  
(11,5 % en Ontario)

## Fréquence du faible revenu fondée sur la MFR-Apl (Grand Sudbury)



## Références

- i. Commission de vérité et réconciliation du Canada (2012). Appels à l'action. Disponible ici : [4-Appels\\_a\\_l-Action\\_French.pdf](4-Appels_a_l-Action_French.pdf) (nctr.ca)
- ii. Atkinson Centre for Society and Child Development (2020). Rapport sur l'éducation à la petite enfance. Disponible ici : [https://ecereport.ca/media/uploads/2021-overview-fr/overview2020fr\\_final2.pdf](https://ecereport.ca/media/uploads/2021-overview-fr/overview2020fr_final2.pdf)
- iii. Ministère de l'Éducation (2014). Loi sur la garde d'enfants et la petite enfance. Disponible ici : <https://www.ontario.ca/fr/lois/loi/14c11>
- iv. Ontario 360 (2020). In It Together: Clarifying Provincial-Municipal Responsibilities in Ontario. Disponible ici : [https://on360.ca/wp-content/uploads/2020/01/In-It-Together-Clarifying-Provincial-Municipal-Responsibilities-in-Ontario\\_5FINAL.pdf](https://on360.ca/wp-content/uploads/2020/01/In-It-Together-Clarifying-Provincial-Municipal-Responsibilities-in-Ontario_5FINAL.pdf)
- v. Ministère de l'Éducation (2023). Ligne directrice sur la gestion et le financement des services de garde d'enfants et des Centres pour l'enfant et la famille ON y va de l'Ontario. Disponible ici : [https://efis.fma.csc.gov.on.ca/faab/Child%20Care/Guidelines/2023\\_Service\\_Management\\_and\\_Funding\\_Guideline\\_Nov\\_30\\_2022\\_FR.pdf](https://efis.fma.csc.gov.on.ca/faab/Child%20Care/Guidelines/2023_Service_Management_and_Funding_Guideline_Nov_30_2022_FR.pdf)
- vi. OECD (2018), Engaging Young Children: Lessons from Research about Quality in Early Childhood Education and Care. Disponible ici : <https://www.oecd-ilibrary.org/docserver/9789264085145-en.pdf?expires=1722281626&id=id&accname=guest&checksum=1A8954CB831C1A6CFC3E159C88C25749>
- vii. Grand Sudbury – Système de gestion des permis des services de garde d'enfants. Consulté en mars 2024.
- viii. Registre des garderies du Grand Sudbury. Rapport sur les statistiques liées aux listes d'attente. Consulté le 4 janvier 2024.
- ix. Ministère de l'Éducation (2023). Cadre d'accès et d'inclusion de l'Ontario 2023. Disponible ici : <https://www.hamilton.ca/sites/default/files/2023-09/Ontario-CWECC-access-inclusion-framework-french.pdf>
- x. Grand Sudbury – Système de gestion des services de la petite enfance de l'Ontario. Consulté en juillet 2024.
- xi. Harvard University, Center on the Developing Child. The Science of Early Childhood Development. Disponible ici : <https://harvardcenter.wppenginepowered.com/wp-content/uploads/2007/03/InBrief-The-Science-of-Early-Childhood-Development2.pdf>
- xii. Profils des recensements de 2016 et de 2021 (Ville du Grand Sudbury [Subdivision de recensement], Ontario [Province]), Statistique Canada. Disponibles ici : 2016) [https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/dp-pd/prof/details/page.cfm?Lang=F&SearchText=sudbury&DGUIDlist=2021A00053553005&GENDERlist=1&STATISTIClist=1&HEADERlist=0](https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/details/page.cfm?Lang=F&Geo1=CS-D&Code1=3553005&Geo2=PR&Code2=35&Data=Count&SearchText=Greater%20Sudbury&SearchType=Begins&SearchPR=01&B1>All&-GeoLevel=PR&GeoCode=3553005&TABID=1; 2021) <a href=)





children  
services  
aux enfants